AVASCOPE
Association Volontaire des Actionnaires Salariés et Anciens Salariés
de TotalEnergies
Bulletin de Liaison

EDITORIAL (rédigé **fin février 2024**) **n° 91 – Février 2024**

LA LOI DU PLUS FORT N'EST PAS LA MEILLEURE

De nos jours, trop souvent encore, le plus fort - ou celui qui se considère tel - tente d'imposer sa loi au détriment du droit des autres et des conventions censées régler le 'vivre ensemble' entre peuples et nations. Il en résulte des tensions géopolitiques, voire des conflits, qui affectent la vie économique et sociale, quand ils ne mettent pas en péril la vie et la santé des populations.

Les peuples premiers, victimes des colonisations, connaissent bien cette loi du plus fort et ses conséquences néfastes. Depuis, certains pays leur ont rendu justice, mais en d'autres pays ils continuent d'être victimes d'exactions et d'atteintes à leurs droits, comme au Brésil avec la déforestation de l'Amazonie et l'accaparement illégal de terres.

Pour éviter les conflits et les situations d'injustice, il existe des instances de gouvernance nationale, régionale ou mondiale, notamment celles de l'ONU : mais son Conseil de sécurité, pourtant chargé de veiller à la paix mondiale, peine à remplir sa mission, paralysé par le veto exercé par certains de ses membres permanents.

La Russie continue d'agresser l'Ukraine et de bafouer le droit international. La Chine, autre membre permanent du Conseil de sécurité, se militarise à outrance, menaçant la paix avec son expansionnisme agressif en mer de Chine et sa volonté d'annexer Taïwan.

La guerre totale déclarée au Hamas par Israël, après les massacres du 7 octobre 2023, dure depuis près de 5 mois et affecte si gravement les civils de la bande de Gaza, que le Conseil de sécurité s'est saisi à 3 reprises d'un projet de résolution pour « *un cessez-le-feu humanitaire immédiat* », mais les USA ont encore bloqué ce projet une 3ème fois ce 20 février ; alors que l'AG de l'ONU a adopté une telle résolution dès le 12 décembre 2023 à une écrasante majorité de 153 voix sur 193 : ce jour-là, les USA votaient contre la résolution, tandis que leur président Joe Biden dénonçait « *les bombardements aveugles* » de l'armée israélienne et estimait qu'Israël était « *en train de perdre le soutien* » international.

Les USA sont en effet pris en tenailles entre le soutien inconditionnel qu'ils apportent à Israël et les opinions publiques internationales (y-compris américaines) qui ne supportent plus les exactions commises par l'armée et les colons israéliens contre les Palestiniens, tant à Gaza assiégée et occupée qu'en Cisjordanie et Jérusalem Est.

L'attaque du Hamas du 7 octobre a été particulièrement meurtrière avec des actes d'une cruauté inouïe. En tout, près de 1 200 personnes -essentiellement des civils- ont péri (dont 42 de nationalité française) et environ 250 autres ont été enlevées, dont 130 encore détenues. L'armée israélienne reprendra ensuite le contrôle de son territoire, en anéantissant les 1 500 assaillants.

Dès le 8 octobre, Israël bombarde Gaza et détruit des immeubles entiers. Le lendemain, la bande de Gaza, déjà sous blocus partiel depuis 2007, fait l'objet d'un blocus total qui prive la population de tout approvisionnement en eau, électricité, gaz, carburant et nourriture : ses 2 sorties, l'une au Nord vers Israël et l'autre au Sud vers l'Égypte, sont fermées. Le 13 octobre, Israël ordonne à '*tous les civils*' du nord de la bande de Gaza de quitter leur domicile et d'aller vers le sud : près de la moitié des 2,3 millions d'habitants - dont 1,7 millions sont déjà des réfugiés – sont ainsi poussés à l'exode. Le 27 octobre, l'armée israélienne pénètre en territoire gazaoui puis se déplace jusqu'au sud, où elle prévoit à présent d'intervenir à Rafah où sont réfugiées plus de 1,4 millions de personnes.

La densité de population - aux trois quarts urbaine - de la bande de Gaza, d'une superficie de 365 km2, est l'une des plus élevées au monde avec plus de 6 000 habitants au km2 (contre environ 450 en Israël et 600 en Cisjordanie). Par ses bombardements incessants et ses opérations à terre, l'armée israélienne a transformé une large partie du tissu urbain en champ de ruines et a tué plus de 30 000 personnes, dont 70 à 80 % de femmes et d'enfants (40 % des Gazaouis ont moins de 14 ans). Si l'on y ajoute les très nombreux disparus (notamment sous les décombres), c'est près de 2 % de la population de la bande de Gaza qui a été tuée.

Ce bilan effroyable constitue le plus grand massacre de Palestiniens depuis la création d'Israël en 1948. Parmi les victimes, un nombre important de journalistes, personnel médical ou humanitaire, ainsi que des otages … Sans compter les innombrables blessés ni toutes les victimes indirectes dues aux conditions de vie effroyables de la population, au manque de nourriture, d'eau, de soins et médicaments.

Israël a le droit de se défendre, mais ce droit n'est pas celui de massacrer les civils ni de les chasser de chez eux, de les affamer et de les terroriser. Le nombre de victimes dues à la famine, à la déshydratation, aux infections et épidémies pourrait dépasser celui des victimes directes dues aux actions de l'armée.

Israël, Etat de droit, a aboli la peine de mort et ne l'a appliquée qu'un seule fois, en 1962, contre le criminel de guerre nazi Adolf Eichmann. Le gouvernement israélien doit respecter le droit et cesser d'appliquer continûment la peine de mort comme il le fait avec le massacre des civils ou des 'assassinats ciblés'.

Ce faisant, le gouvernement israélien, sous la houlette de son président Benyamin Netanyahou, a choisi l'option guerre et applique la loi du plus fort ; au lieu de la solution politique visant à faire cesser les hostilités, libérer les otages et rechercher la paix. S'il en est ainsi, c'est parce que Netanyahou sait que son avenir politique dépend de la poursuite de la guerre, alors que les manifestations en Israël réclamant son départ et sa mise en cause se poursuivent.

Alors, quelle issue pour mettre un terme au drame palestinien qui se joue sous nos yeux et parvenir à une solution garantissant la paix et la sécurité pour tous ?

La solution à 2 États, adoptée par l'AG des Nations unies dès 1947 (résolution 181), a été remise sur le devant de la scène. Elle est soutenue par la plupart des pays et notamment les USA, qui ne parviennent cependant pas à la faire accepter par Israël, alors qu'ils sont son principal allié et pourvoyeur d'armes.

Ainsi, Joe Biden juge '*excessive*' la riposte israélienne à Gaza et le chef de la diplomatie européenne Josep Borell suggère aux Etats-Unis de livrer moins d'armes à Israël '*afin d'empêcher que tant de gens soient tués'*, ajoutant que Netanyahou '*n'écoute personne*'.

En effet, Benyamin Netanyahou a toujours exclu la solution à 2 États et, ce 21 février, il a fait adopter par la Knesset son projet de résolution s'opposant à la création 'unilatérale' d'un État palestinien. Déjà détracteur des accords d'Oslo de 1993 - pourtant approuvés par la Knesset et l'opinion publique – il a poursuivi la stratégie annexionniste mise en place par Ariel Sharon en 2005, encouragé la colonisation pour empêcher la création d'un État palestinien. Il a joué le Hamas contre l'Autorité palestinienne pour affaiblir celle-ci. A présent, il défie et fragilise les USA de Biden, jouant le retour de Trump et il poursuit une guerre inhumaine, avec l'objectif évident de chasser les Gazaouis de Gaza et de poursuivre la colonisation et l'annexion de la Cisjordanie et de Jérusalem Est. Ce n'est pas ainsi qu'Israël connaîtra paix et sécurité.

Israël est à la croisée des chemins et doit choisir son devenir : soit il continue sa politique de la loi du plus fort et de prétexter des massacres du 7 octobre pour rendre la vie impossible aux Palestiniens et accentuer le désastre humanitaire en cours, avec le risque d'être mis au ban des nations pour crimes de guerre et autres, mais aussi celui d'un embrasement régional et de conséquences peut-être plus graves au-delà … ; soit il reconnaît le droit aux Palestiniens d'avoir leur propre État et il met fin à sa politique d'occupation et de colonisation des territoires palestiniens, seule solution pouvant apporter une paix juste et durable et garantir la sécurité à long terme pour les deux parties.

Pour y parvenir, encore faut-il avoir les bons interlocuteurs : côté israélien, ce n'est certainement pas Benyamin Netanyahou ; côté palestinien, ce n'est certainement pas le Hamas, cela doit passer par l'Autorité palestinienne qui est la seule reconnue, même si elle est décriée en Palestine. La démission du gouvernement palestinien ce 26 février serait-il le prélude à l'émergence de tels interlocuteurs : sera-ce Mohammed Dahlan, exilé aux Emirats arabes unis et héros de la première Intifada ou/et Marwan Barghouti, le très populaire leader de la deuxième Intifada, emprisonné en Israël depuis 2002 ?

Ami Ayalon, ancien commandant des forces navales israéliennes et ancien directeur du Shin Beth (les services de renseignement israéliens), considère qu'Israël n'aura pas la sécurité tant que les Palestiniens n'auront pas leur État et que Marwan Barghouti devrait être libéré pour participer aux négociations, car celui-ci croit en la solution des 2 États et bénéficie d'une grande légitimité auprès des Palestiniens.

Souhaitons que, comme vient de le faire le gouvernement palestinien, celui de Benyamin Netanyahou démissionne à son tour et cède la place à un gouvernement ouvert à la paix et capable de répondre aux attentes internationales d'une solution politique juste en Palestine qui puisse y ramener la paix et contribuer ainsi à la stabilité internationale.

Quand la loi perd sa force, c'est la force qui fait loi. Or, la loi du plus fort n'est pas la meilleure solution : elle conduit à un monde sans droit ; le respect du droit international et humanitaire doit redevenir la norme.

Bernard BUTORI, Président de l'AVAS

QUELQUES EVENEMENTS IMPORTANTS OU SIGNIFICATIFS CONCERNANT TOTALENERGIES DEPUIS NOVEMBRE 2023

Sans vouloir être exhaustif et afin d'éclairer le lecteur sur les évolutions de TotalEnergies, nous avons sélectionné, ci-après, ***quelques-uns des événements importants ou significatifs de ces évolutions, qui ont marqué la vie de notre société depuis novembre 2023*** *et qui ont pu faire l'objet de communications par TotalEnergies.*

Novembre 2023 : En Oman, TotalEnergies étend son partenariat avec Oman LNG

Oman LNG est une coentreprise omanaise d'exploitation de gaz naturel liquéfié dans laquelle **TotalEnergies** possède une participation de **5,54 %**.

Situé sur la côte nord-est d'Oman, le **complexe de liquéfaction Oman LNG** est composé de **2 trains** de liquéfaction de **3,8 Mt/an** chacun. Il est adjacent à l'**usine Qalhat LNG**, dotée d'un train de **3,8 Mt/an**, et dont Oman LNG détient 36,8 %, soit **2,04 %** de participation indirecte pour **TotalEnergies**.
La production totale du site s'élève à **11,4 Mt/an**.

TotalEnergies a signé un **accord étendant** au-delà de 2024 sa participation dans Oman LNG, de **10 ans**, et dans Qalhat LNG, de **5 ans**, avec des investissements pour réduire les émissions de GES.

En **janvier 2023**, TotalEnergies a signé un accord avec Oman LNG portant sur l'**achat de 0,8 Mt/an** de GNL pendant 10 ans à compter de 2025, faisant d'elle l'un des principaux acheteurs de la production d'Oman LNG (voir AVASCOPE n° 88, p. 8/9).

Novembre 2023 : Aux Etats-Unis, TotalEnergies acquiert 1,5 GW de capacité de production d'électricité flexible au Texas

TotalEnergies a signé un **accord** avec la société américaine **TexGen** pour acquérir au Texas **3 centrales à gaz** représentant **1,5 GW** de capacité de génération électrique, pour un montant de **635 M$**.

Raccordées au **réseau** texan **ERCOT** (*Electric Reliability Council of Texas*)marché électrique le plus important des Etats-Unis, avec **26 millions de clients**, les **centrales concernées** sont :

- **Wolf Hollow I**, en banlieue de Dallas, avec une turbine à cycle combiné de **745 MW** (CCGT) ;
- **Colorado Bend I**, au sud de Houston, constituée d'une CCGT de **530 MW** et d'une turbine à cycle ouvert de **74 MW** (OCGT), offrant une flexibilité accrue permettant de répondre à une demande exceptionnellement élevée, en particulier l'été ;
- **La Porte**, avec une OCGT de **150 MW** au sud-est de Houston.

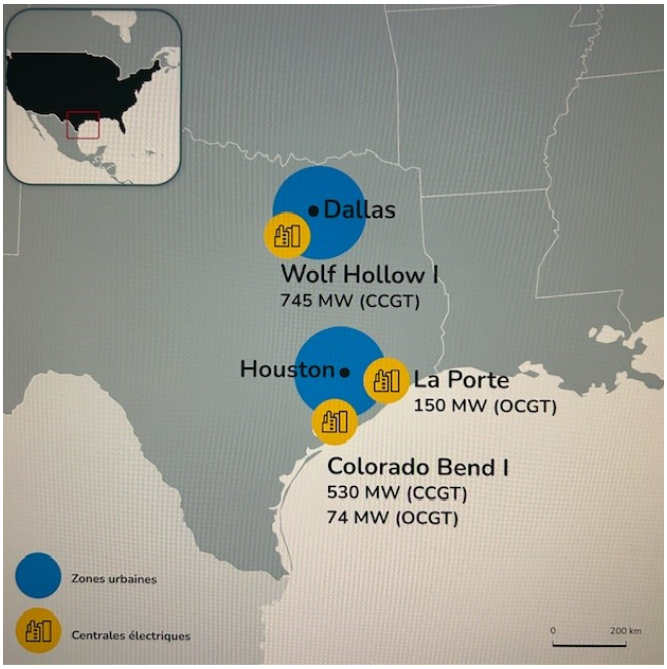

Ces actifs flexibles, situés près de **Dallas** et **Houston**, répondront à la **demande croissante** en énergie de ces villes et **compenseront l'intermittence** de la production d'**énergies renouvelables**. Leur importance a été récemment mise en évidence lors d'événements météorologiques qui ont impacté la production électrique renouvelable du Texas ou ont entrainé un pic de demande saisonnier élevé.

Ces **1,5 GW** de capacité de production flexible additionnelle acquise par TotalEnergies **complètent** ainsi ses **capacités de production renouvelable** au **Texas**, qui s'élèvent actuellement à **2 GW** brute **installée**, **2 GW** en **construction** et plus de **3 GW** en **développement**. Ces centrales à gaz renforceront également les **capacités de trading** de TotalEnergies sur les marchés de l'électricité et du gaz.

Novembre 2023 : Dans la perspective de la COP28, TotalEnergies contribue au débat sur la transition énergétique avec sa publication annuelle TotalEnergies Energy Outlook 2023

Pour la **cinquième année consécutive**, TotalEnergies contribue au débat sur la transition énergétique en publiant son ***TotalEnergies Energy Outlook 2023***, qui présente des scénarios d'évolution de la demande et du système énergétique mondial.

Le ***TotalEnergies Energy Outlook 2023*** met à jour les **scénarios d'évolution** du **système énergétique** mondial à l'horizon **2050** développés par TotalEnergies : **Momentum** et **Rupture**.
Cette année, **il les compare** à un **scénario Tendances Actuelles** pour mieux évaluer l'impact des différents leviers de décarbonation permettant de mener à bien la transition énergétique d'ici à 2050.

L'**analyse** des années **2000-2021** démontre que la **transition énergétique a commencé** mais **ne progresse pas assez rapidemen**t : sur cette période, une meilleure utilisation de l'énergie a permis le **découplage PIB/demande d'énergie** ; toutefois, la **part des combustibles fossiles** dans l'énergie est toujours d'environ **80 %**, la **croissance de la demande en énergie** étant liée à la **croissance de la population** mondiale et les investissements dans les énergies bas carbone ne suffisant pas pour faire face à cette croissance de la demande.

TotalEnergies Outlook 2023 distingue **trois zones géographiques** : les pays **NZ50** (*Net Zero 2050*)**,** soit les **40 pays** (essentiellement de l'OCDE) ayant pris l'engagement d'atteindre la **neutralité carbone nette d'ici 2050** ; la **Chine** ; et le ***Global South***, soit le **reste du monde**, où il est prévu une augmentation de population de 1,7 milliards de personnes d'ici 2050.

Le niveau de vie devrait plus que doubler dans le « ***Global South*** », et la demande d'énergie augmenter de **plus de 70 %** ; alors qu'elle sera **stable en Chine** et **décroîtra de 20 %** dans les pays **NZ50**.
D'ici 2050, l'**enjeu** sera de **concilier transition énergétique** et cette **croissance du *Global South***.

Le scénario **Tendances Actuelles** qui poursuit les tendances actuelles de transformation du système énergétique se traduit par une augmentation de la température supérieure à **3 ° C** d'ici 2100 et n'est donc **pas soutenable**. Il prolonge l'amélioration de l'efficacité énergétique observée sur la moyenne des 5 dernières années, soit 2 %/an versus 1,4 %/an les 20 dernières années, mais cela ne suffit pas pour permettre aux pays NZ50 et à la Chine d'atteindre leurs objectifs 2050/2060. Les investissements mondiaux dans les énergies bas carbone ne sont pas suffisants pour être déployés dans le *Global South*.

Le scénario **Momentum** de TotalEnergies est une approche prospective intégrant les stratégies de décarbonation des pays NZ50, ainsi que les NDC (*Nationally Determined Contributions*) des autres pays. Il **implique** : (i) d'importants **gains d'efficacité** énergétique dans tous les pays (2,4 %/an sur la période 2021-2050 versus 2,0 %/an dans Tendances Actuelles), (ii) l'**électrification verte** du **transport** routier, dans les pays NZ50 et en Chine, (iii) l'abandon du **charbon** dans les pays NZ50, une forte réduction en Chine et une légère croissance dans les pays du *Global South*, (iv) l'utilisation du **gaz naturel** comme énergie de transition pour l'électricité et l'industrie dans tous les pays, (v) la montée en puissance de l'**hydrogène** après 2030 dans les pays NZ50 et en Chine, en particulier dans l'industrie, et (vi) le plafonnement de la demande mondiale de **plastiques** et le déploiement du **recyclage** dans les pays NZ50. Dans ce scénario, les énergies fossiles couvrent encore la moitié de la croissance de la demande en énergie dans le *Global South* en raison de l'insuffisance des investissements bas-carbone. Il se traduit par une augmentation de la température de **2,1 à 2,2 °C** d'ici à **2100**.

Rupture est un scénario construit pour atteindre une hausse des températures à **moins de 2° C** d'ici **2100**. Il **implique** : (i) une large **diffusion** à l'ensemble du monde des **leviers de la décarbonation** développés par les pays NZ50 et la Chine, tout en répondant aux attentes légitimes de croissance du *Global South*, (ii) une pénétration accrue de l'**électricité** et des **énergies renouvelables** dans le ***Global South***, (iii) une réduction encore plus significative du **charbon** en Chine et dans le *Global South*, (iv) l'extension de la révolution dans les **transports** : augmentation de la pénétration des véhicules électriques dans le monde entier et des carburants liquides durables dans l'aviation et la marine, (v) la pénétration accrue des **nouvelles énergies** (hydrogène vert dans l'industrie et les transports, e-carburants, biocarburants et biogaz...) et (vi) l'accroissement du recyclage des **plastiques** en Chine et dans le *Global South*. Cette transition ne se fera pas sans que les pays riches soutiennent le *Global South* en favorisant une **transition énergétique juste** (via des investissements, des transferts de technologies, de la formation...). Il se traduit par une augmentation de la température de **1,7 à 1,8 °C** d'ici à **2100**.

« *Notre défi collectif est de s'éloigner du scénario 'Tendances Actuelles', sans mettre en péril la croissance des pays émergents et de manière acceptable pour les populations dans les pays plus avancés*» a déclaré **Helle Kristoffersen**, DG Strategy & Sustainability**,** ajoutant que : « *Avec ce document, TotalEnergies entend partager sa connaissance du système énergétique mondial, afin de contribuer aux*

décisions qui favoriseront la transition énergétique et aideront à lutter contre le changement climatique. »

Les principaux enseignements de *TotalEnergies Energy Outlook 2023* sont les suivants :

- La transition énergétique a commencé, mais 2022 a vu une nouvelle augmentation des émissions de CO_2 liées à l'énergie. Malgré leurs engagements, de nombreux pays NZ50 brûlent du charbon pour produire de l'électricité, générant ainsi 2 Gt d'émissions de CO_2 (certains ont même augmenté leur production d'électricité à base de charbon en 2022).
- Il est nécessaire d'accélérer considérablement le rythme et l'ampleur du déploiement du nouveau système énergétique bas carbone, ce qui requiert :
  - de promouvoir une meilleure utilisation de l'énergie et des progrès massifs en matière d'efficacité énergétique,
  - d'accélérer l'augmentation des investissements dans les énergies propres au niveau mondial, et pas seulement dans les pays de l'OCDE,
  - et enfin, que les économies développées s'engagent à soutenir pleinement la transition dans le *Global South* (via des transferts financiers, technologiques et de compétences).
- Un autre défi est de réduire la consommation des combustibles fossiles au bon rythme.
  - Dans le *Global South*, les combustibles fossiles restent une solution abordable pour fournir à des populations croissantes l'accès à l'énergie, donc une prospérité accrue.
  - Dans les pays NZ50, une transition accélérée signifie le déclassement d'actifs existants au niveau des pays, de l'industrie et des ménages, et l'investissement dans de nouveaux actifs bas carbone.
  - La transition ne se fera pas sans acceptabilité sociale (à la fois entre le Nord et le Sud et au sein des pays NZ50) et sans de véritables efforts en termes de justice climatique.
- A court terme, des actions sans regret sont :
  - éliminer le charbon du mix électrique des pays NZ50,
  - investir massivement dans les réseaux électriques et les adapter à la complexité du système électrique bas carbone,
  - viser à éliminer les émissions de méthane des processus de production de combustibles fossiles,
  - décarboner le transport routier,
  - et accompagner la transition énergétique du *Global South* par des financements Nord – Sud mais aussi par des transferts de technologies et de la formation

Novembre 2023 : Au Canada, TotalEnergies finalise la cession de ses actifs Amont à Suncor

Ce **20 novembre 2023**, TotalEnergies informe avoir finalisé la **cession à Suncor** de l'intégralité des titres de **TotalEnergies EP Canada**, comprenant notamment sa **participation** dans l'actif de **sables bitumineux** de **Fort Hills** et des obligations logistiques associées. La transaction a été conclue pour un montant de **1,47 G$ canadiens** (environ 1,1 G$ américains), avec une date effective fixée au 1er avril 2023. En incluant les ajustements de prix, TotalEnergies a reçu un **paiement comptant** au closing de 1,83 G$ canadiens (environ **1,3 G$ US**).

Le **4 octobre 2023**, TotalEnergies avait cédé à ConocoPhillips sa participation de 50 % dans Surmont et certaines obligations logistiques associées, et avait reçu un paiement comptant au closing de 3,7 G$ canadiens (environ **2,75 G$ US**), avec jusqu'à 440 M$ canadiens (environ 330 M$ US) de paiements additionnels à venir (voir AVASCOPE n° 90, p. 19).

Avec ces deux ventes, **TotalEnergies sort** des **sables bitumineux canadiens** et récupère plus de **4 G$ US**, qui seront partagés avec ses **actionnaires** sous la forme de **1,5 G$** de **rachat d'actions** en 2023.

Novembre 2023 : TotalEnergies lance une offre de recharge en dépôt pour les Poids lourds électriques

A l'occasion de **SOLUTRANS**, le salon professionnel tenu à Lyon et dédié au transport routier et urbain, **TotalEnergies** annonce le lancement d'une **offre de recharge en dépôt** dédiée aux **poids lourds électriques,** proposant l'installation et la supervision d'une **infrastructure de recharge** « **sur mesure** » adaptée aux besoins des transporteurs, afin de les accompagner dans leur transition vers la mobilité électrique.

Une offre sur-mesure adaptée aux besoins des transporteurs au sein des dépôts …

L'autonomie des poids lourds électriques étant aujourd'hui suffisante pour assurer des livraisons urbaines et régionales (de 150 à 500 kms par jour), TotalEnergies a développé une **offre de recharge** électrique **en dépôt** avec l'installation et supervision de bornes qui couvrent l'ensemble des besoins des transporteurs de manière efficace et adaptée :

- **Bornes de recharge** qui permettent d'optimiser le temps de stationnement des poids lourds au dépôt, généralement d'une douzaine d'heures, et de repartir avec une batterie chargée à 100 %.
- **Bornes de recharge ultra rapide**, jusqu'à **400 kW**, pour répondre à des besoins de recharge « d'ap point ».

TotalEnergies proposera à ses clients un **accompagnement complet** pour déterminer le dimensionnement de l'infrastructure de recharge adapté à la flotte et incluant l'installation, la fourniture d'électricité verte, les outils de pilotage et de supervision des bornes, une solution de *smart charging* afin d'optimiser la recharge de la flotte ou encore l'accès à un support client disponible 24h sur 24, 7 jours sur 7.

… et en itinérance le long des corridors européens

Afin de répondre aux besoins de recharge des transporteurs hors de leurs dépôts, TotalEnergies installera également dès 2024 des **bornes le long des corridors européens**, avec des **points de recharge haute puissance HPC** - *de type CCS (Combined Charging System) puis de type MCS (Megawatt Charging System) quand cette technologie sera disponible.* - pour les **pauses courtes réglementaires** lors des longs trajets et de la recharge lente sur des **aires de repos** pour capitaliser sur la pause de nuit des chauffeurs.

(Voir à ce sujet, l'étude concernant la France, lancée en septembre 2023 par TotalEnergies en lien avec d'autres partenaires : AVASCOPE n° 90 ; p. 11/12)

« *Pour favoriser la décarbonation du transport routier à grande échelle, il est primordial de développer des infrastructures et de proposer aux opérateurs de transport des solutions bas carbone. Fort de notre proximité avec le secteur du transport et de notre forte position dans la mobilité électrique en Europe, TotalEnergies a construit une offre adaptée aux besoins de ses clients transporteurs, afin de les accompagner dans leur gestion de flotte et leur transition énergétique* », a déclaré **Mathieu Soulas**, directeur Nouvelle mobilité & Marketing de TotalEnergies.

Novembre 2023 : TotalEnergies acquiert une participation minoritaire dans le projet Xlinks entre le Maroc et le Royaume-Uni

Ce 29 novembre 2023, **TotalEnergies** annonce **investir 20 M£** pour acquérir une **participation minoritaire** dans **Xlinks First Limited**, une société fondée en 2019 au **Royaume-Uni**, et rejoint ainsi les investisseurs Octopus Energy et Abu Dhabi National Energy Company (TAQA).

L'ambition du **projet Xlinks** est de développer un **projet renouvelable géant** (combinant **solaire** et **éolien**) au **Maroc**, couplé à de **grandes batteries de stockage**, pour **fournir** de l'**électricité verte** au **Royaume-Uni** grâce à des **câbles sous-marins**.

Une fois achevé, le projet pourrait fournir suffisamment d'électricité renouvelable, fiable et abordable, pour alimenter plus de **7 millions de foyers** britanniques.

Décembre 2023 : En Afrique du Sud, signature par TotalEnergies d'un accord cédant au groupe Prax sa participation dans la raffinerie Natref

En ligne avec sa stratégie de cession d'actifs non stratégiques, Total**Energies** annonce avoir signé avec le groupe **Prax** un **accord** prévoyant la **cession** de la **participation minoritaire** de **36,36 %,** détenue par TotalEnergies Marketing South Africa, dans la **raffinerie Natref** (*National Petroleum Refiners of South Africa*), sous réserve des autorisations d'usage.

Située à Sasolburg (province de l'État libre, en Afrique du Sud), la raffinerie **Natref**, d'une capacité de production de **108 500 b/j**, est exploitée par une **joint-venture** entre **Sasol** (63,64 %) et **TotalEnergies Marketing South Africa** (36,36%) et approvisionne la région de Johannesbourg.

Présente en Afrique du Sud depuis près de 70 ans, la **Compagnie maintient son engagement dans le pays**, où elle produit et commercialise de multiples énergies : carburants, biocarburants, énergies renouvelables, électricité.

Décembre 2023 : COP28 : TotalEnergies, soutient le fonds de la Banque mondiale consacré à la réduction du torchage et des émissions de méthane

Lors du **sommet sur le méthane** de la **COP28** à Dubaï, **TotalEnergies** a annoncé une contribution de **25 M$** sur la période 2024-2030 au ***Global Flaring and Methane Reduction Trust Fund*** : **GFMR** une initiative de la Banque mondiale, visant à **faciliter les mécanismes de financement et les solutions techniques pour réduire les émissions de méthane.**

Le **GFMR** a pour **vocation** d'appuyer les efforts mondiaux en vue de l'**élimination du torchage** de routine et de la **réduction des émissions de méthane** sur l'ensemble de la **chaîne** de valeur **pétrolière** et **gazière**, par mise à disposition d'un appui technique, la mise en œuvre de réformes sur les plans politique et réglementaire, le renforcement institutionnel et la mobilisation de financements pour soutenir l'action des pouvoirs publics et des opérateurs Oil & Gas.

Le **GFMR** viendra cibler, financer et accompagner des **projets stratégiques** dans les pays présentant le plus fort potentiel de réduction d'émissions.

La contribution de TotalEnergies de **25 M$** s'inscrit en **complément de ses efforts** pour réduire ses émissions de méthane et celles de ses partenaires par la mise en en œuvre des meilleures pratiques.

*« Le méthane est un levier majeur dans la lutte contre le changement climatique de cette décennie. À la COP27, j'avais appelé les compagnies pétrolières et gazières nationales et internationales à rejoindre l'OGMP 2.0 et à viser zéro émission de méthane. A la COP28, 50 entreprises représentant 40 % de la production mondiale de pétrole se sont engagées dans l'*Oil and Gas Decarbonization Charter *: le virage est pris et TotalEnergies est fière de compter parmi les signataires de cette charte. Dans le prolongement de notre participation fructueuse à l'initiative* Zero Routine Flaring *de la Banque mondiale, je me réjouis que TotalEnergies renouvelle et renforce son soutien en contribuant à ce nouveau fonds ambitieux qu'est le GFMR. TotalEnergies a été la première compagnie internationale à répondre favorablement à l'appel à financement de la Banque mondiale car nous avons la conviction que ce programme se traduira par des actions concrètes et aura des effets réels et significatifs sur la réduction des émissions de méthane* », a déclaré **Patrick Pouyanné**.

Les **sources** d'émissions de **méthane** sont **multiples** : agriculture, production et combustion des énergies fossiles, décomposition de déchets, etc.
Pour le secteur de l'**Oil & Gas**, réduire les émissions de méthane liées à la production des hydrocarbures est une priorité dans les efforts visant à atténuer le réchauffement climatique.

Après avoir divisé par deux ses **émissions de méthane** sur ses sites opérés entre 2010 et 2020, TotalEnergies accentue ses efforts pour réduire ses émissions d'encore 50 % en 2025 – avec l'ambition d'atteindre cette cible un an plus tôt, dès 2024 - et 80 % en 2030 par rapport à 2020.

TotalEnergies s'est aussi engagée à promouvoir le cadre de reporting OGMP 2.0 (*Oil & Gas Methane Partnership*) des Nations Unies auprès d'autres d'entreprises pétrolières nationales et internationales. La Compagnie vient d'obtenir le statut OGMP *Gold Standard* pour la troisième année consécutive.

TotalEnergies est un **soutien de la première heure** de l'**initiative de la Banque mondiale** pour l'**élimination du torchage de routine**

TotalEnergies considère qu'il est de la responsabilité du secteur de réduire ses émissions de méthane à près de zéro dès 2030. La Compagnie a été **membre fondateur** du partenariat ***Global Gas Flaring Reduction*** de la Banque mondiale dès **2004** (voir AVASCOPE n° 67, p. 6), et a adhéré à l'initiative ***Zero Routine Flaring by 2030*** dès son lancement en **2015**.

Plus de 100 acteurs – États, compagnies pétrolières et gazières, et organismes de développement – ont pris part à cette initiative, qui a démontré son efficacité. Forte de ce succès, la Banque mondiale va plus loin avec la création d'un nouveau fonds pour la réduction du torchage et des émissions de méthane, le ***Global Flaring and Methane Reduction*** (GFMR).
Son périmètre élargi couvre désormais les évents et les fuites de méthane en plus des gaz torchés. TotalEnergies a répondu favorablement à l'appel à contribution visant à alimenter ce nouveau fonds.

Décembre 2023 : Au Kazakhstan, TotalEnergies signe l'accord d'investissement pour le projet éolien géant Mirny

A l'occasion de la COP28 à Dubaï, en présence du Président du Kazakhstan, Patrick Pouyanné et le ministre de l'Énergie du Kazakhstan ont signé l'**accord d'investissement** du **projet Mirny** de TotalEnergies. Plus grand **projet éolien** jamais initié au **Kazakhstan**, il permettra d'alimenter en électricité bas carbone **1 million de personnes** et d'éviter l'émission **3,5 Mt/an de CO_2** dans le pays.

Le **projet Mirny** prévoit la construction d'un parc terrestre de **160 éoliennes** (**1 GW** en tout) associées à un système de **stockage d'énergie** par batterie de **600 MWh** pour un **investissement** de **1,4 G$**.

Cet accord intervient après la signature en **juin 2023** du **contrat** de **vente d'électricité** (PPA) pour le

projet **Mirny**, le premier signé dans le pays pour un projet de cette ampleur (voir AVASCOPE n° 89, p. 15). TotalEnergies développera le projet Mirny avec ses partenaires **Samruk-Kazyna** et **KazMunayGas**, qui détiendront chacun **20 %** dans le projet.

« *A la COP28, plus de 110 pays ont appelé à tripler la capacité d'énergies renouvelables installées mondialement d'ici 2030. TotalEnergies soutient cet appel. Avec ce projet innovant d'éoliennes associées à des batteries, notre Compagnie contribue directement à cette ambition ainsi qu'à la transition énergétique au Kazakhstan* » a déclaré **Patrick Pouyanné** , PDG de TotalEnergies.
« *La signature de cet accord d'investissement va permettre de lancer le projet Mirny qui participera au triplement de notre production d'électricité de 33 TWh à plus de 100 TWh d'ici 2030.* »

Décembre 2023 : A la COP28, TotalEnergies met sa technologie de mesure et réduction des émissions de méthane à disposition de 3 compagnies nationales

A l'occasion d'une table ronde sur « ***l'élimination des émissions de méthane à horizon 2030*** » à l'invitation de la présidence de la COP28, **TotalEnergies** annonce la signature de **trois accords de coopération** avec des **compagnies** pétrolières et gazières **nationales** (**Petrobras** au Brésil, **SOCAR** en Azerbaïdjan et **Sonangol** en Angola) pour déployer des campagnes de détection et de **mesure d'émissions de méthane** avec la **technologie AUSEA** sur les installations pétrolières et gazières au **Brésil**, en **Azerbaïdjan** et en **Angola**.

Ces accords démontrent l'engagement de TotalEnergies et des compagnies nationales dont elle est partenaire à détecter, quantifier et réduire les émissions de méthane ainsi qu'à sensibiliser l'ensemble du secteur à tendre vers zéro émission de méthane d'ici 2030.

Monté sur un drone, le **capteur** de gaz **AUSEA**, développé par **TotalEnergies** et ses partenaires de R&D, est actuellement l'une des technologies les plus précises au monde pour **détecter** et **mesurer** les **émissions de méthane**. En **2022**, la Compagnie a mené une **campagne mondiale** de quantification des émissions de méthane sur ses **sites opérés Amont** grâce au système **AUSEA** (voir AVASCOPE 86, p.15/16).

TotalEnergies étend à présent son **initiative AUSEA au-delà de ses propres actifs opérés**. Les trois accords de coopération signés avec Petrobras au Brésil, SOCAR en Azerbaïdjan et Sonangol en Angola visent à déployer ces campagnes de mesure des émissions par drone AUSEA sur les installations que ces compagnies opèrent et attestent des actions mises en œuvre en vue de la mobilisation du secteur vers le Zéro Méthane.

« *La présidence de la COP28 compte sur la mobilisation de l'ensemble des grands secteurs industriels de l'économie mondiale pour assurer la réussite de la conférence. S'agissant du secteur pétrolier et gazier, la réduction des émissions de méthane liées aux opérations est un une priorité car les technologies sont disponibles. La première étape consiste à mesurer ces émissions, actif par actif. En mettant à disposition de ses partenaires sa technologie AUSEA, TotalEnergies agit concrètement pour encourager l'ensemble du secteur, notamment les compagnies nationales, à tendre vers le zéro émission de méthane* » a déclaré **Patrick Pouyanné**.

Décembre 2023 : A DubaÏ, TotalEnergies et Masdar réussissent un 1er vol démontrant la faisabilité de produire du SAF à partir de méthanol

Le **premier vol d'essai** visant à démontrer le potentiel de **conversion du méthanol en SAF** (carburant aérien durable) a eu lieu à Dubaï en marge de la COP28 aux Émirats arabes unis. Masdar, TotalEnergies, la direction émirienne de l'aviation civile, Airbus, Falcon Aviation Services et le bailleur de licences technologiques Axens ont tous contribué à la réussite de ce vol.

Si la **voie dite ATJ-SPK** (kérosène paraffinique synthétique obtenu à partir d'alcool) a été **certifiée en 2016** comme conforme aux normes internationales de production de jet, le **méthanol ne figure pas dans la liste des alcools éligibles**. Le vol, qui a utilisé un mélange de carburant fabriqué à partir d'oléfines, contribuera à la certification de cette **nouvelle voie de production** de SAF à partir de **méthanol**. Utilisant de l'électricité renouvelable, elle pourrait permettre la **production d'eSAF** et contribuer ainsi à relever le défi de la production de carburant aérien durable et à décarboner le secteur de l'aviation.

« *TotalEnergies se réjouit d'être à l'origine de cette innovation avec Masdar. En tant qu'industriels de l'énergie, notre mission commune est de préparer la prochaine génération de carburants aériens propres, au-delà du SAF actuellement produit à partir d'huiles de cuisson usagées. Disposer d'une voie nouvelle pour la production de carburant d'aviation, avec l'e-SAF, est essentiel pour faire avancer la décarbonation du secteur aérien* » a déclaré **Patrick Pouyanné**.

Décembre 2023 : TotalEnergies acquiert plusieurs start-up du domaine de l'électricité

Pour accélérer le développement dans les business de l'électricité, **TotalEnergies acquiert 3 start-up** de son **programme d'accélération *TotalEnergies On*,** situé à Paris à la **STATION F** (AVASCOPE 86, p.18/19).

Le succès des coopérations et des tests menés durant leur participation au programme a conduit TotalEnergies à négocier leur acquisition en vue de les **intégrer aux « *business units* »** de la Compagnie avec lesquelles elles ont travaillé.

En acquérant **Dsflow**, TotalEnergies pourra proposer, à ses clients B2B multisites grands consommateurs d'électricité, une solution innovante SaaS (*Software-as-a-Service*) pour piloter leurs actifs en temps réel et optimiser ainsi leur stratégie d'approvisionnement.

TotalEnergies intègre aussi la plateforme logicielle développée par **NASH Renewables** afin d'optimiser les paramètres de conception et d'exploitation de ses **projets renouvelables**. En tenant compte de l'impact des spécificités géographiques des sites sur les prix marchands effectivement capturés, cette plateforme permettra à TotalEnergies d'**améliorer leur rentabilité**, contribuant ainsi à l'objectif de la Compagnie d'atteindre une rentabilité (ROACE) de l'ordre de **12 % d'ici 2028** pour ce secteur d'activité.

TotalEnergies améliorera la performance de ses opérations de trading grâce à l'internalisation des solutions d'apprentissage automatique et d'intelligence artificielle de **Predictive Layer**, qui permettent de réaliser des projections sur les prix de l'énergie, que ce soit sur les marchés physiques ou les marchés dérivés, ainsi que d'autres modélisations sur mesure de la demande, de l'offre, de la production, ou encore du trading autre que de matières premières.

TotalEnergies prend par ailleurs le contrôle de **Time2plug** (avec une participation de **56 %**) afin de faciliter et d'accélérer le déploiement en France de points de charge de véhicules électriques pour ses petits clients B2B, notamment grâce à la marketplace de la start-up, qui permet aux clients d'obtenir des devis instantanés et de faire appel au réseau d'installateurs certifiés, avec un processus digitalisé.

TotalEnergies a également signé des **contrats commerciaux avec 10 autres start-up** ayant participé au programme d'accélération pour continuer à bénéficier de leurs innovations.

« *Nous nous réjouissons de l'acquisition de Dsflow, Nash Renewables et Predictive Layer et souhaitons la bienvenue à leurs équipes qui rejoignent TotalEnergies. Nous sommes également satisfaits du partenariat avec Time2plug. L'ensemble de ces solutions vont nous permettre d'améliorer nos offres B2B, le développement de nos projets renouvelables, nos analyses de marché et le déploiement de points de charge pour véhicules électriques* » a déclaré **Stéphane Michel** de TotalEnergies. « *Ces opérations témoignent de l'efficacité de notre programme d'accélération* TotalEnergies On, *qui nous permet d'identifier, d'accélérer et, pour les plus pertinentes, de nouer des partenariats avec des start-up prometteuses.* »

Depuis son **lancement en mai 2022**, ***TotalEnergies On*** a déjà accompagné **19 start-up durant 2 sessions** de 6 mois chacune, et le programme accueille actuellement sa **3° cohorte** avec 10 participantes. Ces entreprises travaillent sur des solutions digitales ayant trait à l'électricité : sa production renouvelable ; son stockage ; sa gestion décentralisée ; son trading ; sa commercialisation ; ou encore la mobilité électrique. La **4ème session** débutera en **avril 2024**.

TotalEnergies et l'électricité

Avec l'ambition d'atteindre la **neutralité carbone à l'horizon 2050**, TotalEnergies construit un portefeuille d'**actifs renouvelables** (solaire, éolien terrestre et offshore) **et flexibles** (CCGT, stockage), compétitif pour fournir à ses clients une électricité bas-carbone disponible 24h/24. Fin **2023**, **TotalEnergies** dispose d'une **capacité brute de production d'électricité renouvelable** de **22 GW**, et poursuit le développement de ces activités pour atteindre **35 GW** en **2025** et une **production nette d'électricité** de plus de **100 TWh** à horizon **2030**.

Décembre 2023 : Au Mozambique, le consortium EDF - TotalEnergies - Sumitomo Corporation va développer un projet hydroélectrique de 1500 MW

Le **consortium** constitué d'**EDF** (**40 %**), **TotalEnergies** (**30 %**) et **Sumitomo Corp.** (**30 %**), sélectionné comme partenaire stratégique par le gouvernement du Mozambique, annonce avoir signé des **accords** pour le **développement** du **projet hydroélectrique** dénommé ***Mphanda Nkuwa*** (**MNK**).

D'une capacité de **1500 MW**, MNK est un projet de **centrale hydroélectrique** au fil de l'eau, située sur le fleuve Zambèze, à 60 kilomètres de la ville de Tete. Dans le cadre du développement de ce projet, le **consortium a signé** le 13 décembre 2023 :

- Un **accord de développement** conjoint avec le *Gabinete de Implementação do Projecto Hidroeléctrico de Mphanda Nkuwa* (GMNK), Electricidade de Moçambique (EDM) et Hidroeléctrica de Cahora Bassa (HCB). En particulier, **EDM** et **HCB** détiendront **30 % du projet**, et le **consortium 70 %** ;
- Un **accord-cadre** avec EDM, HCB et le ministère de l'Energie et des Ressources naturelles (MIREME). Il **préfigure le futur contrat de concession**.

Pour mener à bien ce projet, le consortium tirera parti de l'expérience et de l'expertise reconnue d'**EDF** dans l'hydroélectricité, du savoir-faire de **TotalEnergies** dans le développement de projets énergétiques intégrés et complexes notamment en Afrique, et de l'expérience de **Sumitomo** en matière de financement stratégique de projets IPP, notamment en Afrique subsaharienne.

La **centrale hydroélectrique** de **MNK** augmenterait de plus de moitié la **capacité de production** d'électricité du pays et pourrait alimenter plus de **3 millions de foyers** au Mozambique et dans les pays limitrophes, favorisant ainsi la croissance socio-économique en Afrique australe. Elle contribuerait également à la transition énergétique de la région.

La **prochaine étape** du projet consistera à réaliser les **études complémentaires**, dont les résultats permettront de **définir les meilleures solutions** en termes d'impact environnemental et social tout en garantissant la viabilité technique et financière du projet. Les normes internationales les plus strictes en matière environnementale, sociale et de gouvernance seront mises en œuvre dans le cadre de ce projet, soutenu par la Banque Africaine de Développement et la Banque Mondiale à travers l'IFC (International Finance Corporation). En particulier, le consortium collaborera étroitement avec l'ensemble des parties prenantes en amont de la mise en œuvre du projet.

« *TotalEnergies est ravi de pouvoir étendre sa présence au Mozambique au-delà du projet Mozambique LNG avec un investissement important dans les énergies renouvelables, qui bénéficiera à la population du Mozambique. C'est un nouvel exemple de la capacité de TotalEnergies à mettre en œuvre sa stratégie multi-énergies dans les pays pétroliers et gaziers pour les accompagner dans leur transition énergétique* », ont déclaré **Mike Sangster**, directeur Afrique et **Vincent Stoquart**, directeur Renewables de TotalEnergies.

Décembre 2023 - Afrique du Sud : TotalEnergies lance la construction d'une centrale solaire de 216 MW associée à un stockage par batterie

TotalEnergies et ses partenaires lancent la construction en **Afrique du Sud** d'un grand **projet renouvelable hybride** comprenant une **centrale solaire de 216 MW** ainsi qu'un système de **stockage par batterie de 500 MWh** destiné à gérer l'intermittence de la production solaire.

Situé dans la province du Northern Cape, le site **fournira** de l'**électricité renouvelable** pendant **20 ans au réseau national sud-africain**, soit l'équivalent de plus de **400 GWh par an**. En vertu d'un **contrat de vente** d'électricité (PPA) signé en novembre dernier, et grâce au système de stockage, le projet fournira **75 MW de production** au fournisseur national d'électricité **Eskom** de **manière continue**, entre **5h et 21h 30**, soit sur une **plage horaire plus étendue que celle de la disponibilité du soleil**.

Le **projet** est développé par un **consortium** composé de **TotalEnergies** (**35 %**), de **Hydra Storage Holding - HSH** (35 %) et d'un **partenaire certifié B-BBEE2 - Reatile Renewables** (30 %) :

- Hydra Storage Holding (HSH) est un développeur composé des actionnaires historiques de Mulilo
- Le *Broad-Based Black Economic Empowerment* (B-BBEE) est un programme lancé en 2003 par le gouvernement sud-africain pour remédier aux inégalités de l'apartheid. C'est un certificat délivré aux entreprises qui œuvrent à une meilleure intégration économique de la communauté noire et qui leur permet en contrepartie d'avoir de meilleures chances d'obtenir des contrats gouvernementaux.

Le projet, dont le closing financier a été réalisé le 14 décembre, devrait être opérationnel en 2025. Il s'inscrit dans le **cadre du programme national RMIPPPP** (*Risk Mitigation Independent Power Producers Procurement Program*) lancé par le ministère des Ressources minières et de l'Énergie pour développer la capacité de production d'électricité et réduire les contraintes d'approvisionnement en électricité du pays.

Décembre 2023 : Au Suriname, TotalEnergies renforce sa présence avec un nouveau permis d'exploration offshore

TotalEnergies et ses partenaires **QatarEnergy** et **Petronas** ont signé un **contrat de partage de production** pour le **bloc 64** avec **Staatsolie** Maatschappij Suriname (Staatsolie), la compagnie nationale du Suriname.

Le **bloc 64** a été attribué à TotalEnergies et ses partenaires dans le cadre de l'appel d'offres 2022-2023 organisé par les autorités du Suriname. **TotalEnergies opérera ce bloc** avec une participation de **40 %** aux côtés de QatarEnergy(30 %) et de Petronas (30 %).

Le bloc 64 est un vaste bloc de 6 262 km2 situé à quelque 250 kilomètres des côtes.

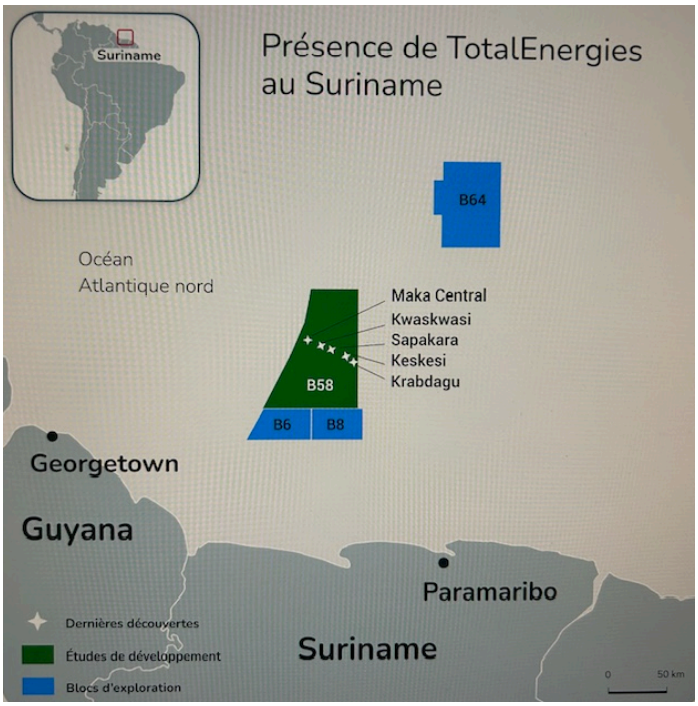

La signature de ce contrat de partage de production du **bloc 64** intervient **après** celles intervenues en **mai 2023** pour les **blocs 6 et 8**, dont **TotalEnergies** est **opérateur** avec une participation de **40 %**, aux côtés de QatarEnergy (20 %) et POC (Paradise Oil Company) (40 %), filiale de Staatsolie (voir AVASCOPE n° 89, p. 10/11) et alors qu'ont été lancées en **septembre 2023** (voir AVASCOPE n° 90, p. 9) les études de développement d'un projet de 200 000 b/j sur le bloc 58 opéré par TotalEnergies, où 5 découvertes significatives sont intervenues (voir AVASCOPE n° 79 p.13 et 14).

Décembre 2023 : TotalEnergies réaffirme son engagement au Nigéria et soutient le pays dans sa démarche de réduction des émissions de méthane

Le 18 décembre 2023, Patrick Pouyanné, PDG de TotalEnergies, a rencontré à Abuja le président de la République fédérale du Nigéria, M. Bola Ahmed Tinubu, pour réaffirmer le **partenariat de long terme** entre **TotalEnergies** et le **Nigéria**.

Sur la dernière décennie, **TotalEnergies** est le **principal investisseur privé** du pays dans le **secteur énergétique**, ayant mené à bien le développement de **plusieurs projets majeurs** comme Egina, Ofon phase 2, OML 58 Upgrade, et plus récemment **Ikike**, démarré en 2022 (voir AVASCOPE n° 87 p. 4/5).

La poursuite de l'**exploration**, gage de l'engagement à long terme de la Compagnie au Nigéria, a par ailleurs conduit à la découverte du champ de **Ntokon** en juin 2023 (voir AVASCOPE n° 89 p.15/16).

TotalEnergies possède un **portefeuille de projets** qui peut représenter dans les prochaines années plus de **6 G$ d'investissements** (100 %).

Patrick Pouyanné et le président Bola Tinubu ont évoqué les **voies d'amélioration** des **conditions d'investissement** au Nigéria et de la **sécurité des opérations**, le programme d'**investissements futurs** de TotalEnergies et les actions menées par TotalEnergies pour contribuer à la **réduction des émissions de carbone** dans le pays.

Mettre fin au torchage de routine et s'unir pour mesurer et réduire les émissions de méthane

En tant que membre fondateur du partenariat Global Gas Flaring Reduction (GGFR) de la Banque mondiale, TotalEnergies a adhéré à l'initiative Zero Routine Flaring by 2030. Conformément à cet engagement, TotalEnergies, en partenariat avec la Nigerian National Petroleum Company Limited (NNPCL), a achevé en décembre 2023 le **projet d'arrêt du torchage de routine sur OML 100**, devenant ainsi le premier opérateur majeur au Nigéria à éliminer complètement le torchage de routine sur l'ensemble de ses actifs opérés.

TotalEnergies annonce également avoir signé avec **NNPCL** un **accord** de coopération en vue de réaliser des **campagnes de détection et de mesure des émissions de méthane** sur les installations pétrolières et gazières nigérianes, grâce à sa technologie **AUSEA** montée sur drone. Cette annonce s'inscrit dans le prolongement d'accords similaires signés en amont de la COP28 avec trois autres compagnies pétrolières et gazières nationales – Petrobras au Brésil, SOCAR en Azerbaïdjan et Sonangol en Angola (voir cet AVASCOPE ci-avant, p. 8/9).

Rappelons que **TotalEnergies** est présent au **Nigeria** depuis **plus de 60 ans**. La Compagnie y emploie actuellement plus de **1 600 collaborateurs**, dans ses différentes branches d'activité.

TotalEnergies y a produit **204 000 bep/j** en **2022**, ce qui fait du Nigéria l'un des principaux pays contributeurs aux productions d'hydrocarbures de la Compagnie, qui opère par ailleurs dans le pays un large réseau de distribution incluant environ **540 stations-service**.

Décembre 2023 : Aux États-Unis, TotalEnergies fournira de l'électricité solaire à LyondellBasell grâce à deux contrats de vente à long-terme

Après un premier contrat de vente d'électricité renouvelable (CPPA) signé fin 2022, **TotalEnergies** a signé un second contrat avec **LyondellBasell**, leader mondial spécialisé dans la **pétrochimie,** pour fournir **275 MWac** (**358 MW**) d'**électricité verte** depuis les **fermes solaires** de **Cottonwood Bayou** et de **Brazoria Solar** au Texas :

- Dans le cadre d'un nouveau CPPA sur 15 ans, TotalEnergies fournira **125 MWac** (163 MW) depuis sa centrale solaire de **Brazoria** (325 MW de capacité), située au sud-ouest de Houston, dont la **mise en service** est prévue d'ici **fin 2025.**
- Dans le cadre du CPPA signé en 2022, TotalEnergies fournira **150 MWac** (195 MW) à LyondellBasell depuis sa centrale solaire de **Cottonwood Bayou** (455 MW de capacité), située au sud de Houston, dont la **mise en service** est prévue d'ici **fin 2024**.

Ces **deux CPPA** sont indexés sur les prix du marché à travers un **mécanisme** de ***upside sharing***, en vertu duquel les entreprises partageront toute hausse potentielle liée à l'augmentation des prix du marché pendant la durée du contrat.
Ils font suite à d'**autres CPPA** signés par TotalEnergies avec **Amazon** et **Saint-Gobain** aux Etats-Unis (voir AVASCOPE n° 90, p. 16 et n° 84, p. 6/7), démontrant ainsi sa capacité à fournir une électricité renouvelable compétitive pour accompagner la décarbonation d'acteurs leaders dans leur secteur.

TotalEnergies et l'électricité aux Etats Unis

TotalEnergies est l'un des plus grands développeurs d'**énergies renouvelables** aux **États-Unis**, grâce à son portefeuille de **centrales solaires** à grande échelle, de **sites de stockage**, de **production solaire** décentralisée **B2B sur site**, et de **projets éoliens** terrestres et offshore, qui devraient produire jusqu'à **10 GW** d'**électricité renouvelable** d'ici **2025** et plus de **25 GW** à horizon **2030**.

La Compagnie a également réalisé récemment l'acquisition de **trois centrales à gaz** totalisant **1,5 GW** de capacité de production d'**électricité flexible** au Texas.

Décembre 2023 : En Ecosse, TotalEnergies cède à PTTEP 25,5 % du parc éolien offshore de Seagreen

En ligne avec son modèle économique dans les renouvelables, To**talEnergies** a signé un **accord** avec **PTTEP, compagnie nationale thaïlandaise** de pétrole et de gaz, en vue de la **cession** par TotalEnergies d'une participation de **25,5 %** dans le parc éolien offshore de **Seagreen** en **Ecosse** pour une considération de 522 M£ (689 M$). **TotalEnergies** détiendra désormais **25,5 %** de Seagreen aux côtés de PTTEP (25,5 %) et de **SSE Renewables** (**49 %**).

Cette transaction **valorise Seagreen 4,3 G$** (à 100 %), soit un multiple de 13 fois l'EBITDA moyen attendu sur les 5 prochaines années, en fonction de l'évolution des prix du marché de l'électricité.

D'une capacité totale de **1 075 MW**, **Seagreen** est le parc éolien à fond fixe le plus profond au monde. Opérationnel depuis **octobre 2023**, Seagreen possède 114 turbines permettant d'alimenter plus de 1,6 millions de foyers, soit l'équivalent de deux foyers écossais sur trois (voir AVASCOPE n° 90, p. 19).

Par ailleurs, **TotalEnergies** et **PTTEP** ont signé un **accord** (MoU) visant à explorer des opportunités communes dans le **développement des énergies renouvelables**.

« *Après un long partenariat dans la production de gaz en Thaïlande, nous sommes ravis d'accueillir PTTEP comme nouvel actionnaire dans le parc éolien offshore de Seagreen aux côtés de SSE, une première dans notre collaboration avec PTTEP dans les énergies renouvelables. Cette transaction est un nouveau succès dans la mise en œuvre de notre stratégie de transition et contribuera à l'atteinte de notre objectif de 12 % de rentabilité dans notre business d'électricité Integrated Power* » a déclaré **Patrick Pouyanné.**

Janvier 2024 : Au Brésil mise en production de la 2ème phase de développement du champ de Mero

En **mai 2022**, la **première phase** (**Mero 1**) du développement du champ géant **de Mero** était **mise en production**, avec une unité flottante de production, de stockage et de déchargement (**FPSO**) d'une **capacité de production de 180 000 b/j** (voir AVASCOPE n° 86, p. 13/14).

Le champ de **Mero** se trouve sur le **bloc de Libra,** à plus de 150 kms au large de Rio de Janeiro, dans le bassin pré-salifère de Santos.

Fin 2017 il a fait l'objet d'une **phase initiale de production** avec la mise en service du **FPSO Pioneiro de Libra**, d'une capacité de **50 000 b/j** (voir AVASCOPE n° 73, p. 15).

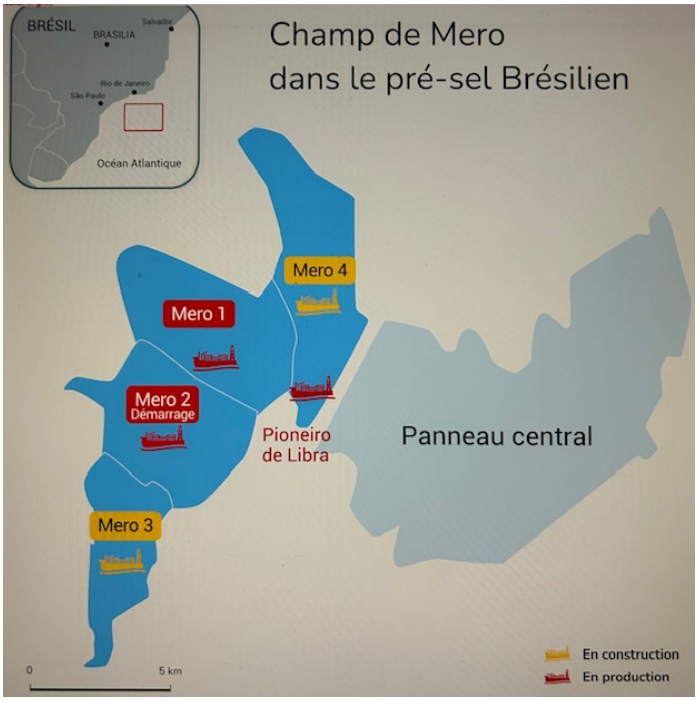

Ce 1er **janvier 2024**, TotalEnergies annonce le démarrage de la production de la **deuxième phase** de développement de ce champ : **Mero 2**, avec une unité flottante de production, de stockage et de déchargement, le **FPSO Sepetiba**, d'une **capacité de production de 180 000 b/j**.
Le FPSO est conçu sans torchage de routine pour minimiser les émissions de gaz à effet de serre, le gaz associé étant réinjecté dans le réservoir.

Avec Mero 2, le **champ de Mero** atteindra une **capacité de production** de **410 000 b/j**.

Deux autres phases de développement de **180 000 b**/j chacune, **Mero 3** et **Mero 4**, sont en cours de développement, avec un démarrage prévu d'ici **2025**.

À pleine capacité, la **quote-part de TotalEnergies** de la production de Mero devrait dépasser 100 000 b/j.

Petrobras (38,6 %) est opérateur du champ de **Mero**, **TotalEnergies** (**19,3 %**) est l'un des partenaires.

Le portefeuille de l'**Exploration-Production** compte **11 licences**, dont **4 opérées**. En **2023**, la **production** de **TotalEnergies** au **Brésil** était de **140 000 bep/j** (contre 104 000 bep/j en 2022, 49 000 bep/j en 2021, 35 000 bep/j en 2020 et 16 000 bep/j en 2019).

Janvier 2024 : En Europe, TotalEnergies finalise sa transaction 'Stations-service' avec Alimentation Couche-Tard pour 3,4 G€ (après ajustements)

TotalEnergies a conclu, le 3 janvier 2024, la mise en œuvre des **accords signés en mars 2023** avec Alimentation Couche-Tard : '**Couche-Tard**' (voir AVASCOPE n° 89, p. 4/5). La transaction, sur la base d'une **valeur d'entreprise de 3,1 G€** (soit plus de 15 années de cash-flow net après impact fiscal), a été finalisée en deux étapes, le 28 décembre 2023 avec la transaction relative au réseau en Allemagne et le 3 janvier 2024, avec les transactions relatives aux réseaux des Pays-Bas, Luxembourg et Belgique.

TotalEnergies a reçu un **montant cash** global **après ajustements et avant impôts** de **3,4 G€** (soit environ 3,8 G$, dont environ 2,4 G$ en décembre 2023).

Cette **transaction** concerne les **réseaux de stations-service** de TotalEnergies dans les pays suivants :

- **en Allemagne et aux Pays-Bas**, TotalEnergies a cédé l'intégralité de ses réseaux à Couche-Tard ;
- **en Belgique et au Luxembourg**, TotalEnergies et Couche-Tard se sont associés au sein d'une joint-venture (TotalEnergies 40 %, Couche-Tard 60 %).

TotalEnergies continuera d'approvisionner les stations-service de ces quatre pays durant au moins cinq ans, notamment grâce à ses raffineries d'Anvers (Belgique) et de Leuna (Allemagne).

Janvier 2024 : En Namibie, TotalEnergies accroît ses participations dans les blocs 2913B et 2912

TotalEnergies a signé un accord **avec Impact** (*Impact Oil and Gas Namibia Ltd)* en vue d'acquérir des participations supplémentaires de **10,5 %** sur le bloc **2913B** et de **9,39 %** sur le bloc **2912**, qu'il opère en Namibie et où TotalEnergies a effectué la découverte de Venus en février 2022 (voir AVASCOPE n° 85, p. 17). TotalEnergies a l'intention de **partager** ces participations supplémentaires avec son partenaire stratégique et membre du consortium, **QatarEnergy**.

Janvier 2024 : En Scandinavie, TotalEnergies et European Energy étendent leur partenariat à l'éolien offshore

Après avoir conclu, en **septembre 2023**, un accord de **partenariat** pour développer des **projets d'énergies renouvelables terrestres** dans **plusieurs zones géographiques** (voir AVASCOPE n° 90, p. 12), **TotalEnergies et European Energy** ont conclu, ce 23 **janvier 2024**, un **nouvel accord** portant sur le développement de **projets éoliens offshore** dans **trois pays scandinaves** : **Danemark**, **Finlande** et **Suède**.

Le nouvel accord porte notamment sur l'**acquisition** par TotalEnergies de **85 %** du projet éolien offshore de **Jammerland Bugt** (**240 MW**) et de **72,2 %** dans le projet éolien offshore de **Lillebaelt South** (**165 MW**). Tous deux situés au **Danemark**.

Ces **deux sites**, qui font partie d'une série de neuf projets attribués lors d'une procédure d'appel d'offres appelée *open-door*, ont été **confirmés** par l'Agence danoise de l'Énergie en **décembre 2023** et ont obtenu le statut d'exclusivité et les autorisations de connexion au réseau. Les **permis de construire** définitifs doivent être octroyés **mi-2024**, pour un **démarrage d'ici 2030**.

L'électricité générée par ces sites sera directement vendue soit sur le marché de gros de l'électricité, soit en concluant des contrats d'achat d'électricité (PPA) avec des entreprises, leur permettant ainsi de réduire leur empreinte carbone.

Par ailleurs, les deux partenaires ont l'objectif de développer et d'opérer de **nouveaux projets éoliens offshore** à grande échelle en **Suède** et en **Finlande**, dans le cadre d'une **co-entreprise**. Ils prévoient également à répondre aux prochains **appels d'offres éolien offshore au Danemark**.

Janvier 2024 : TotalEnergies acquiert Kyon Energy, l'un des principaux développeurs allemands de projets de stockage par batteries

Dans le cadre de son développement intégré dans l'électricité **en Allemagne**, **TotalEnergies** a signé un accord pour l'**acquisition** de la **totalité** du capital de **Kyon Energy,** l'un des **principaux développeurs** de **systèmes de stockage par batteries du pays**, auprès de ses **trois fondateurs**. Cette acquisition se fait en contrepartie d'un **paiement initial** de **90 M€** auquel s'ajouteront des **compléments de prix** liés à la réalisation d'objectifs de développement.

Depuis sa **création** en **2021**, **Kyon Energy** a développé **770 MW** de projets avec des coûts très compétitifs de raccordement au réseau dont **120 MW** sont **déjà opérationnels**, **350 MW** sont **en construction** et **300 MW prêts à être construits**. De plus, le portefeuille de Kyon contient **2GW** de **projets**, dont le développement est avancé.

Grâce à l'expertise de la **direction** et des **employés de Kyon Energy**, TotalEnergies développera, construira et opérera ces **capacités**, principalement situées dans le **nord de l'Allemagne**, dans le cadre de sa stratégie d'électricité intégrée.

Cette nouvelle acquisition fait suite aux **succès remportés en 2023 dans le pays** avec l'attribution d'une concession maritime pour le développement d'un **parc éolien offshore** géant de **3 GW**, l'acquisition de l'**agrégateur** d'énergies renouvelables **Quadra Energy** et l'attribution d'un contrat pour l'installation et l'exploitation de **1 100 points de recharge à haute puissance** pour les véhicules électriques (voir AVASCOPE 90, p. 4, 15 et 23).

Elle renforce également davantage la capacité de TotalEnergies à offrir une énergie fiable et compétitive à ses clients allemands.

Ces batteries contribueront à la **résilience du système électrique allemand**, en permettant de résoudre les problèmes de congestion et en apportant une flexibilité supplémentaire du réseau électrique allemand. Elles favoriseront, enfin, l'essor rapide des énergies renouvelables en Allemagne.

Stéphane Michel, directeur général Gas, Renewables & Power de TotalEnergies a déclaré :

« *Cette acquisition va nous permettre d'accélérer le développement de nos activités Integrated Power en Allemagne, à la fois dans la production, le trading, l'agrégation et la commercialisation d'électricité bas carbone disponible 24h/24. Elle contribue ainsi directement à notre objectif d'atteindre une rentabilité (ROACE) de l'ordre de 12 % d'ici 2028 pour ce secteur d'activité.* »

Janvier 2024 : Aux USA, TotalEnergies et Corio obtiennent un contrat de 20 ans pour la fourniture d'électricité renouvelable au New Jersey

Après l'obtention, en **octobre 2023**, d'un **contrat de 25 ans** avec l'**État de New York** portant sur la fourniture de **1,4 GW d'électricité renouvelable** (voir AVASCOPE 90, p.20/21 – projet **Attentive Energy One**),

TotalEnergies et Corio ont le plaisir d'annoncer, ce 25 **janvier 2024** que **l'État du New Jersey** a sélectionné leur projet éolien offshore **Attentive Energy Two** pour un **contrat de 20 ans** portant sur la fourniture de **1,34 GW d'électricité renouvelable**. Grâce à ce projet, plus de **650 000 foyers** pourront être alimentés en électricité renouvelable.

Attentive Energy Two, **coentreprise** détenue par **TotalEnergies** (**70 %**) et **Corio** (30 %), a remporté le troisième **appel d'offres** pour des **OREC** (crédits d'énergie renouvelable offshore) organisé par l'agence des réseaux publics de l'État du New Jersey (**NJBPU**). Le développement du projet devrait générer jusqu'à 105 M$ d'investissements dans l'économie locale pour une mise en service en **2031**.

La **rentabilité du projet** est assurée par le niveau garanti de revenu des OREC, au prix de **131 $/MWh** la première année suivant le démarrage des opérations commerciales, avec une augmentation de **3 % par an**, ainsi qu'un **crédit d'impôt de 30 %** au titre de la loi sur la réduction de l'inflation (IRA). Le contrat octroyé par le NJBPU comprend aussi un mécanisme ponctuel d'ajustement destiné à compenser la hausse des coûts de construction jusqu'à la décision finale d'investissement.

Janvier 2024 : TotalEnergies publie une nouvelle édition de son rapport sur les Droits Humains

TotalEnergies annonce la **publication** de la 3e édition de son ***Human Rights Briefing Paper***, accessible sur Internet à l'adresse : *https://totalenergies.com/system/files/documents/2024-01/HRBP_2024_en.pdf*

En **2016**, **TotalEnergies** avait été la première société du secteur pétrolier et gazier à publier un **document** d'information sur les **Droits Humains**.

Avec la publication de cette nouvelle édition, la Compagnie poursuit cette démarche de transparence.

Le ***Human Rights Briefing Paper*** rappelle les **engagements** pris par TotalEnergies au **regard des droits humains** internationalement reconnus et des **textes de référence en la matière**, en particulier les Principes directeurs des Nations unies pour les entreprises et les droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT), les Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales et les Principes Volontaires sur la Sûreté et les Droits de l'homme (VPSHR).

Il rend également compte de la **mise en œuvre** concrète **de ces engagements** vis-à-vis de ses parties prenantes au travers de nos opérations et projets.

« *TotalEnergies place ses parties prenantes au cœur de ses actions et de ses activités dans plus de 130 pays à travers le monde. A ce titre, la Compagnie est constante dans son engagement pour les Droits humains et dans sa mise en œuvre. C'est en rendant compte avec transparence de nos actions concrètes, y compris dans des contextes difficiles, que nous souhaitons nourrir la relation de confiance avec toutes nos parties prenantes* » a déclaré **Aurélien Hamelle**, directeur général Strategy & Sustainability de TotalEnergies.

Janvier 2024 : En Espagne, TotalEnergies acquiert 200 sites de recharge rapide et ultra rapide du réseau Wenea et signe avec Wenea un accord visant à construire un leader de la mobilité électrique

TotalEnergies et **Wenea** (qui est le leader des acteurs indépendants de la recharge en Espagne et opère actuellement plus de 1200 points de rechargement) ont conclu un **accord** en vue de **construire un acteur majeur** de la **mobilité électrique en Espagne** en développant un **réseau de hubs de recharge rapide**.

En 1ère étape, TotalEnergies réalise l'**acquisition** de **Nordian CPO**, filiale du groupe Wenea, et de ses **200 sites de recharge**. Ces sites, entièrement alimentés en énergie renouvelable, sont situés sur les grands axes routiers et dans des zones urbaines et péri-urbaines des 17 régions que compte l'Espagne.

De plus, **TotalEnergies** et **Wenea** poursuivent leurs discussions pour **conclure un partenariat** stratégique en vue de mettre en commun leurs expertises et leurs compétences dans les infrastructures, la distribution d'électricité et la mobilité pour investir ensemble dans la construction de **hubs de recharge haute puissance** et développer le réseau actuel.

« *Nous sommes heureux d'acquérir ce réseau de bornes de recharge rapide et ultra rapide réparties dans toute l'Espagne et voulons construire un partenariat solide avec Wenea, acteur pionnier de la recharge dans le pays. L'Espagne possède le cinquième parc automobile européen et le taux de pénétration du véhicule électrique est en pleine croissance. Pour TotalEnergies, c'est une belle*

opportunité d'étendre son réseau en Europe et de se positionner comme un acteur de référence de la recharge haute puissance en Espagne. Cette annonce confirme également notre engagement dans la transition énergétique de l'Espagne, où la Compagnie dispose d'un portefeuille d'activités de plus de deux millions de contrats de gaz et d'électricité et développe de nombreux projets solaires, pour une capacité de production totale dépassant 3 GW », a déclaré **Mathieu Soulas**, directeur Nouvelles mobilités & Marketing de TotalEnergies.

Janvier 2024 : TotalEnergies signe un accord avec OMV pour acquérir des actifs gaziers en Malaisie

TotalEnergies a signé un **accord** avec **OMV** pour acquérir **sa participation** de **50 %** dans *SapuraOMV Upstream* : **SapuraOMV**, un producteur et opérateur de gaz indépendant malaisien, pour un montant évalué à **903 M$** (dont 350 M$ de reprise du prêt accordé par OMV à SapuraOMV), soumis aux ajustements habituels de clôture.

Les **principaux actifs** de **SapuraOMV** sont ses **participations opérées** de **40 %** dans le **bloc SK408** et de **30 %** dans le bloc **SK310**, tous deux situés au large de la côte du Sarawak, en Malaisie.

En **2023**, la **production opérée** par **SapuraOMV** (100 %) s'est élevée à environ **500 millions de pieds cubes par jour de gaz naturel**, destiné à l'usine de liquéfaction de Bintulu, opérée par Petronas, ainsi que **7 000 b/j** de **condensats**. Sur le bloc **SK408**, le champ gazier de **Jerun** est en cours de développement pour un démarrage prévu au second semestre 2024.

SapuraOMV détient aussi des **participations** dans des permis d'exploration en **Malaisie**, en **Australie**, en **Nouvelle-Zélande** et au **Mexique**, où une découverte a été réalisée en 2023 sur le bloc 30.

« *Nous sommes ravis de renforcer la position de TotalEnergies en Malaisie en devenant actionnaire du producteur de gaz indépendant SapuraOMV. Au cours des dernières années, nous avons développé un partenariat stratégique à l'international avec Petronas, la compagnie nationale malaise. Cette opération servira de point d'ancrage pour notre croissance future dans ce pays et pour conforter notre partenariat avec Petronas. Avec ses coûts de production peu élevés et sa faible intensité d'émissions de GES, les actifs de SapuraOMV s'intégreront parfaitement dans le portefeuille de TotalEnergies et contribueront à répondre à la demande croissante de gaz en Asie* » a déclaré **Patrick Pouyanné**.

Février 2024 : En Inde, TotalEnergies et ONGC s'associent pour détecter et mesurer les émissions

À l'occasion de l'India Energy Week 2024, **TotalEnergies** et la *Oil and Natural Gas Corporation* : **ONGC** ont signé un accord de coopération afin de mener des campagnes de **détection** et de **mesure** des **émissions de méthane** avec **AUSEA** *(Airborne Ultralight Spectrometer for Environmental Applications)*, une technologie pionnière de TotalEnergies.

ONGC et **TotalEnergies** sont membres signataires de l'*Oil and Gas Decarbonization Charter* : **OGDC**, initiative mondiale de l'industrie lancée à l'occasion de la **COP28**.

ONGC rejoint un nombre croissant d'entreprises nationales ayant signé des accords de coopération avec TotalEnergies pour l'utilisation d'**AUSEA**, notamment Petrobras au Brésil, SOCAR en Azerbaïdjan, Sonangol en Angola et NNPCL au Nigéria (voir cet AVASCOPE, pages 8/9 et 12).

Février 2024 : TotalEnergies crée une joint-venture 75/25 avec Vantage pour acquérir son navire de forage Tungsten Explorer

TotalEnergies et **Vantage Drilling International** ont signé un **accord** engageant portant sur la création d'une **joint-venture** (**JV**) destinée à **acquérir** le **navire de forage Tungsten Explorer**, actuellement propriété de Vantage. Selon les termes de cet accord, TotalEnergies versera **199 M$** pour **75 %** de la **JV** détenant l'appareil de forage, **Vantage** ayant les **25 %** restants. Capitalisant sur l'expérience de Vantage en matière de forage en offshore profond et sur sa coopération de longue date avec TotalEnergies, la **JV confiera à Vantage** l'**opération** du Tungsten Explorer pour une durée de **10 ans**.

« *TotalEnergies est ravie de conclure cet accord avec Vantage pour détenir conjointement un navire de forage, leTungsten Explorer, que nous avons déjà utilisé dans nos activités d'exploration et de*

développement en Namibie, à Chypre et au Congo. Ce partenariat innovant permettra à TotalEnergies de se prémunir de potentielles augmentations de coûts liés à ses opérations de forage en offshore profond et apportera à la fois de la valeur et de la flexibilité à la Compagnie. Nous sommes heureux de poursuivre l'aventure avec l'équipe expérimentée de Vantage, qui continuera de superviser l'opération du rig » a déclaré **Patrick Pouyanné**.

Construit en **2013**, le **Tungsten Explorer** a été conçu pour le **forage en offshore profond**. Avec une puissance de 43 MW et une poussée de 33 MW, le rig peut opérer dans la plupart des conditions météorologiques. Il a déjà mené à bien de nombreuses opérations de forage en toute sécurité à travers le monde. Actuellement localisé en Namibie, sur le puits Mangetti-1X, le Tungsten Explorer utilise Excellium, un carburant premium développé par TotalEnergies pour optimiser la consommation et réduire les émissions, une première pour TotalEnergies. Avec sa capacité de traction de 1,13 million de tonnes, ses capacités d'opérations simultanées et son équipement de forage à pression contrôlée (MPD) de dernière génération, ce navire est en mesure de répondre aux besoins futurs de TotalEnergies à travers le monde.

Février 2024 : TotalEnergies arrête ses comptes 2023 et propose un dividende de 3,01 €/action au titre de l'exercice 2023, en hausse de 7,1%

Ce 6 février 2024, **le Conseil d'administration** de TotalEnergies a **arrêté les comptes pour 2023.**

Le **résultat net ajusté** pour **2023** ressort à **23,2 G$**, en retrait de 36 % par rapport aux 36,2 G$, lequel était le double des 18,1 G$ de 2021 (contre 4,1 G$ en 2020 et 11,8 G$ en 2019). Ce résultat net pour 2023 est en progression de 28 % par rapport à 2021, l'année 2022 ayant été une année exceptionnelle en lien avec la flambée des prix de l'énergie.

Le prix moyen du **baril** en 2023 s'est établi à **82,6 $** en baisse de 18 % par rapport à 2022 (101,3 $), mais en progression de 16 % par rapport à 2021 (70,9 $).

L'accalmie des prix de l'énergie a davantage affecté le **gaz**, tandis que les **marges de raffinage** se maintenaient à un niveau élevé : ainsi la **MCV**, qui représente la marge moyenne sur coûts variables réalisée par le raffinage de TotalEnergies en Europe (égale à la différence entre les ventes de produits raffinés réalisées par le raffinage européen de TotalEnergies et les achats de pétrole brut avec les coûts variables associés, divisée par les quantités raffinées en tonnes) et qui avait été multipliée par 9 en 2022 pour atteindre une moyenne record de 94,1 $ la tonne (contre 10,5 $/t en 2021) est revenue à **69,3 $/t** en **2023**, soit – 26 %.

De ce fait, le secteur **Raffinage-Chimie** affiche un **résultat opérationnel net ajusté** de **4,6 G$** bien qu'en retrait de 36 %, tout comme celui de l'**Exploration-Production** qui est proche des **11 G$**. Celui du secteur **Integrated LNG** affiche la plus forte baisse (- 46 %) à **6,2 G$**, tandis que le secteur **Marketing Services** ne baisse que de 6 % et reste proche des **1,5 G$**. En revanche, le secteur **Integrated Power** *(couvrant les business d'**électricité** et de **renouvelables**)* double quasiment (+ 90 %) son résultat à presque **1,9 G$**.

La **production d'hydrocarbures** en **2023** a été de **2,483 Mbep/j**, en hausse de **2 %** (hors Novatek).

Le **résultat net** IFRS du **4ème trimestre 2023** est de **5,2 G$** et celui pour **2023** est de **21,4 G$**.

Rapporté à une action, le **résultat net ajusté** est :

- **2,16 $** (soit 2,00 €) au **4° trimestre 2023**, contre 2,97 $ au 4ème trimestre 2022 (et 2,55 $ au 4° trimestre 2021 ; 0,46 $ au 4° trimestre 2020 ; 1,19 $ au 4° trimestre 2019) ;
- **9,40 $** (8,69 €) sur l'**année 2023**, contre 13,94 $ en 2022 (et 6,68 $ en 2021 ; 1,43 $ en 2020 ; 4,38 $ en 2019).

TotalEnergies a généré un **cash-flow** de **36 G$** en 2023, en retrait de 11 G$, mais supérieur à celui de 2021.

La **rentabilité des capitaux propres** est de **20 %** et celle des **capitaux employés** de **19 %**.

Les **investissements** ont crû de 3 %, à **16,8 G**$, dont **35 %** dans les **énergies bas-carbone**, essentiellement dans l'électricité.

La Compagnie a **racheté pour 9 G$ d'actions** dont **1,5 G$** résultant de la vente des **actifs canadiens**.

Avec un **ratio d'endettement** de **5 %** à fin 2023, TotalEnergies affiche une **bonne solidité financière**. Ce ratio était de 7% fin 2022 ; 15,3 % fin 2021 ; 21,7 % fin 2020 ; 20,7 % fin 2019 et de 15,5 % fin 2018.

Dans ce contexte, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra le 24 mai 2024, la distribution d'un **dividende** au titre de l'exercice **2023** de **3,01 €/action**, soit une **augmentation** de **7,1%** par rapport au dividende ordinaire de 2,81 €/action au titre de l'exercice 2022.

En conséquence, compte tenu des trois acomptes sur dividende de 0,74 €/action antérieurement décidés par le Conseil d'administration, le **solde de dividende** au titre de l'exercice **2023** ressort à **0,79 €/action**.

Ce **solde de dividende** sera détaché le **19 juin 2024** et mis en paiement le 1er juillet 2024.

En outre, le Conseil d'administration a confirmé sa **politique de retour à l'actionnaire à plus de 40 % du cash-flow pour 2024**, qui combinera :

- une **augmentation** des **acomptes sur dividende** de **6,8 %** à **0,79 €/action**,
- et des **rachats d'actions** pour **2 G$ au premier trimestre**, niveau qui restera la base des rachats trimestriels dans l'environnement actuel.

Février 2024 : Calendrier indicatif du détachement des acomptes et du solde du dividende au titre des exercices 2024 et 2025

Le Conseil d'administration, réuni le 6 février 2024, a rappelé - sous réserve des décisions du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale appelés à statuer sur les comptes de l'exercice 2024, l'affectation du résultat et la mise en distribution du solde du dividende - **le calendrier de détachement des acomptes et du solde du dividende relatifs à l'exercice 2024** et a arrêté les dates de paiement correspondantes :

- 25 septembre 2024, payé le 1er octobre 2024
- 2 janvier 2025, payé le 6 janvier 2025
- 26 mars 2025, payé le 1er avril 2025
- 19 juin 2025, payé le 1er juillet 2025

Pour **l'exercice 2025**, **le calendrier** serait le suivant :

- 1er octobre 2025, payé le 3 octobre 2025
- 2 janvier 2026, payé le 6 janvier 2026
- 1er avril 2026, payé le 7 avril 2026
- 1er juillet 2026, payé le 3 juillet 2026

Février 2024 : Au Nigéria, TotalEnergies annonce la mise en production du champ d'Akpo West

TotalEnergies et ses partenaires annoncent le **démarrage** de la **production** du champ d'**Akpo West** sur le **bloc PML2**, au **Nigéria**.

Situé à 135 kilomètres au large de la côte, **Akpo West** est raccordé à l'unité flottante de production, de stockage et de déchargement (*Floating Production Storage and Offloading* ou **FPSO) d'Akpo**, qui a démarré en **2009** et dont la production s'est élevée à **124 000 bep/j en 2023**. D'ici **mi-2024**, **Akpo West** ajoutera **14 000 barils de condensats par jour** de production, puis jusqu'à **4 millions de mètres cubes de gaz par jour** d'ici **2028**.

« *Après Ikike en 2022, TotalEnergies a le plaisir d'annoncer le démarrage de la production d'un autre projet satellite au Nigéria, Akpo West, qui contribuera au maintien de la production des installations existantes d'Akpo grâce au développement de ressources supplémentaires situées à proximité. Ce projet s'inscrit dans la stratégie de la Compagnie qui vise le développement de projets à bas coûts et faibles émissions* » a déclaré **Mike Sangster**, directeur Afrique de la branche Exploration-Production de TotalEnergies

TotalEnergies est l'**opérateur** du bloc **PML2**, avec une participation de **24 %**, en partenariat avec CNOOC (45 %), Sapetro (15 %), Prime 130 (16 %) et la Nigerian National Petroleum Company Ltd en tant que concessionnaire du contrat de partage de production (*production sharing contract* ou PSC).

En 2023, le Nigéria est resté l'un des principaux pays contributeurs aux productions d'hydrocarbures de la Compagnie avec 219 000 bep produits par jour.

Février 2024 : A Chypre, appréciation positive de la découverte de gaz de Cronos sur le Bloc 6

T**otalEnergies** annonce que les **opérations de forage et de test de production** menées sur le **puits d'appréciation Cronos-2**, situé sur le Bloc 6, au large de Chypre, ont été **finalisées avec succès**.

Le puits **Cronos-2** a confirmé l'extension latérale de la **découverte de gaz de Cronos 1**, dont le puits a été foré en août 2022 (voir AVASCOPE n° 88, p. 6).
Cronos-2 a rencontré plusieurs intervalles de réservoir carbonaté avec une épaisseur nette réservoir de 115 m. Le test de production a confirmé un excellent potentiel de production du puits.

TotalEnergies détient une participation de **50 %** dans le Bloc 6, aux côtés d'Eni (50 %, opérateur).

Février 2024 : Partenariat stratégique d'Airbus et TotalEnergies dans les SAF (carburants aériens durables)

Airbus et TotalEnergies ont signé un **partenariat stratégique** pour répondre aux enjeux de la **décarbonation du secteur aérien** grâce aux **carburants aériens durables**.

En ligne avec l'**ambition de neutralité nette carbone** du **transport aérien** d'ici **2050**, ce partenariat vise à contribuer à la **réduction des émissions de CO2** du secteur, pour laquelle les **carburants aériens durables** - appelés également ***Sustainable Aviation Fuel*** ou **SAF** - jouent un rôle essentiel.

Les **SAF fournis par TotalEnergies** permettent de **réduire** jusqu'à **90 %** les **émissions de CO2** sur l'ensemble du cycle de vie, en comparaison avec leur équivalent fossile.
Il **s'agit de biocarburants** produits à partir de **déchets** et de **résidus issus de l'économie circulaire** (graisses animales, huiles de cuisson usagées, etc.) et des « ***e-jets*** », **carburants de synthèse** pour l'aviation.

L'**objectif** de **TotalEnergies** est de **produire 1,5 Mt/an** de **SAF** à l'horizon **2030**.

Le partenariat concerne deux principaux volets :

- **L'approvisionnement d'Airbus en carburants aériens durables par TotalEnergies** pour plus de la moitié de ses besoins en Europe.
- **Un programme de Recherche & Innovation visant à développer des carburants 100 % durables**, en adéquation avec le design des aéronefs actuels et futurs.
  L'impact de la composition des carburants durables sur la réduction des émissions de CO2 et des effets non-CO2, tels que les traînées de condensation, sera également étudié.

Airbus et TotalEnergies confirment leur ambition commune de promouvoir la filière SAF et renforcent leur collaboration pour décarboner le secteur aérien :

- TotalEnergies fournit depuis 2016 le SAF utilisé par Airbus pour ses livraisons d'avions à Toulouse.
- TotalEnergies a fourni le carburant ayant servi à des premiers vols SAF sur des avions Airbus :
  - **en mai 2021**, le 1er vol long-courrier alimenté avec du SAF, produit en France, sur un A350 reliant Paris à Montréal (AVASCOPE 83, p. 19).
  - **en novembre 2021**, le 1er vol d'un hélicoptère H225, de la famille « Super Puma », avec 100 % de SAF.
  - **en mars 2023**, le 1er vol d'un A321neo avec 100 % de SAF.

Février 2024 : TotalEnergies fournira 0,8 Mt/an de GNL à Sembcorp pendant 16 ans à Singapour

TotalEnergies a signé un **contrat de vente** (SPA) de **GNL** avec **Sembcorp Fuels**, filiale à 100 % du groupe singapourien Sembcorp Industries.

L'accord prévoit la livraison de jusqu'à **0,8 Mt/an** de GNL pendant **16 ans** à compter de **2027.**

Le GNL proviendra du portefeuille mondial de TotalEnergies. Ce **nouvel accord** vient **s'ajouter au contrat actuel**, qui court jusqu'en **2029**.

Février 2024 : En France, TotalEnergies s'associe à Cristal Union pour produire du biogaz à partir de pulpes de betteraves

TotalEnergies s'associe au **groupe sucrier français Cristal Union** qui fournira des **pulpes de betteraves** durant **15 ans** pour alimenter **BioNorrois**, la prochaine unité de production de **biométhane** de la Compagnie actuellement en construction à Fontaine-le-Dun, dans le département de la Seine-Maritime, et dont le démarrage est prévu **fin 2024**.

Ces **résidus organiques**, issus de la transformation par Cristal Union de betteraves à sucre, constitueront **plus de la moitié de la matière** traitée par le **méthaniseur** à son démarrage – le complément étant constitué de déchets organiques agroalimentaires sourcés par TotalEnergies dans l'environnement direct de l'unité. Dans la **première phase** d'exploitation du méthaniseur, la **production de biométhane** attendue s'élèvera à près de **100 GWh/an** et atteindra, à terme, sa **capacité maximale** de **153 GWh/an**.

Dans l'esprit de coopération, de partage de valeur et de pérennisation du tissu local qui anime les partenaires depuis le début du projet, **l'accord prévoit que Cristal Union devienne actionnaire du méthaniseur BioNorrois à hauteur de 10 %**.

C'est une **première pour un groupe sucrier** dans l'industrie du biogaz en France et en Europe, et un outil clé dans sa **stratégie de décarbonation**.

Ce projet est par ailleurs un **exemple de l'économie circulaire et du circuit court**, le méthaniseur étant implanté juste en face de l'usine sucrière.

De plus, le fertilisant organique obtenu en plus du biogaz lors du processus de méthanisation - le **digestat** - sera **entièrement valorisé par Cristal Union** et le groupe **NatUp**, qui le distribueront à leurs coopérateurs situés à proximité afin de les accompagner dans leur transition vers une **fertilisation** plus locale et durable.

BioNorrois en chiffres (pour une capacité maximale de 153 GWh par an) :

- 185 000 tonnes de matières valorisées par an
- 150 000 m3 de digestat produits par an
- 5 500 tonnes d'engrais chimiques évitées par an
- 30 600 tonnes de CO2 évitées par an

ASSEMBLEE GENERALE DE TOTALENERGIES DU VENDREDI 24 MAI 2024

La prochaine Assemblée générale de TotalEnergies se tiendra le vendredi 24 mai 2024, probablement à 10h.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, fin février 2024, nous ne connaissons pas encore le lieu ni les conditions dans lesquelles se tiendra cette Assemblée générale.

Quoiqu'il en soit, à défaut de pouvoir assister personnellement à l'AG, **vous pourrez voter par correspondance** ou **par Internet** en utilisant la plateforme VOTACCESS.
Ce sont les deux moyens les plus commodes et les plus sûrs.

Vous pouvez également donner pouvoir.
Le pouvoir peut être établi **au nom de l'AVAS** et adressé à : AVAS TotalEnergies, Tour Michelet – Bureau A 1225 - 24 Cours Michelet - 92069 PARIS LA DEFENSE CEDEX ; en nous indiquant éventuellement vos choix ou instructions de vote.
Si vos actions sont au porteur et non au nominatif ; pour donner pouvoir, il vous faut préalablement respecter les procédures d'immobilisation de vos titres, que vous pouvez vérifier auprès de la banque ou l'établissement qui tient votre compte-titres.

AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES POUR 2024

En juillet 2016, TotalEnergies a décidé que, à compter de 2017, **l'augmentation de capital réservée aux salariés (ACRS) serait désormais annuelle**, avec une décote allant jusqu'à 20 % et, pour les salariés, un abondement de 5 actions gratuites pour les 5 premières actions souscrites (voir AVASCOPE n° 70, page 14).

NB : L'abondement des 5 actions n'est ouvert qu'aux seuls salariés, les anciens salariés en sont malheureusement écartés.

La dernière augmentation de capital réservée aux salariés (et anciens salariés) date donc de 2023 (voir AVASCOPE n° 88, pages 17 à 19, et n° 89, pages 24 et 25).

La prochaine augmentation de capital interviendra de fin avril à mi-mai 2024 ;

la période de souscription étant prévue s'étendre du 29 avril au 14 mai 2024 inclus.

Ce **calendrier de souscription** est raccourci de 2 jours par rapport à celui de 2023, mais compte 1 jour de plus qu'en 2021. Par ailleurs et, comme cela a été fait les cinq précédentes années, il **règle le problème signalé par l'AVAS** à de multiples reprises (voir AVASCOPE n° 74, haut de page 25 ; et AVASCOPE 73, p. 24 et 25), qui faisait que le **3ème acompte sur dividende** au titre de l'année précédente échappait aux souscripteurs (car détaché avant l'attribution des actions souscrites), alors qu'il était intégré dans le calcul du cours de souscription de l'action, celui-ci se faisant sur une période où cet acompte était encore attaché à l'action. De ce fait, la décote effective n'était plus de 20 % mais plutôt de 18,6 %.

Cette année, une novation importante intervient, la décote ne sera pas de 20 % comme les années précédentes mais sera de 30 %, rendant ainsi plus attractive la souscription, alors que le cours de bourse de TotalEnergies n'a cessé de s'apprécier et a récemment battu son record historique.

Cette **décote de 30 %**, désormais permise par la **loi PACTE** (voir AVASCOPE n° 77, p. 33), correspond à une **demande** maintes fois **formulée par l'AVAS** (voir par exemple AVASCOPE 82, le 5° paragraphe avant le bas de page 23).

C'est donc une **excellente chose** que l'application de cette **décote de 30 %** aux actions souscrites ; qui contrebalance d'une part le blocage pour 5 ans de ces actions et rend plus attractive la souscription des actions.

Concernant le 3éme acompte au titre de 2023, celui-ci sera - comme annoncé en octobre 2023 (voir AVASCOPE n° 90, p. 23) - détaché le 20 mars 2024 et payable le 3 avril 2024. La période des 20 séances de bourse pour le calcul du cours de souscription serait du 26 mars au 24 avril 2024, soit après le détachement du 3ème acompte effectué le 20 mars. Les actions souscrites seront livrées après le paiement du 3ème acompte, mais avant le paiement du solde du dividende 2023 (détachement le 19 juin et paiement le 1er juillet 2024).

Ce calendrier, qui intervient une fois les MSI connues à mi-avril, **permet aussi** aux salariés de souscrire en disposant d'un plafond actualisé et que les prélèvements bancaires pour le financement en cash de la souscription ne soient opérés qu'après le versement du salaire en fin de mois.

Cette augmentation de capital est ouverte aux salariés et anciens salariés éligibles de TotalEnergies S.E. et de ses filiales françaises et étrangères ayant adhéré au plan d'épargne actionnarial « PEG-A » et dont le capital ou les droits de vote, au jour de l'ouverture de la période de souscription, sont détenus directement ou indirectement à plus de 50 % par TotalEnergies S.E. (ci-après les « Filiales »).

Les salariés et anciens salariés éligibles (les « bénéficiaires) sont :

- les salariés de TotalEnergies S.E. et des Filiales justifiant d'une ancienneté d'au moins trois mois au sein de la Compagnie au dernier jour de la période de souscription ;
- les anciens salariés de TotalEnergies SE ou des Filiales, à condition : qu'ils aient quitté l'entreprise à la suite d'un départ à la retraite ou en préretraite ; qu'ils aient, avant leur cessation d'activité, effectué au moins un versement dans le PEG-A et qu'ils détiennent toujours des avoirs placés dans le PEG-A et aient donc la qualité d'adhérent au dit plan.

Environ **115 000 bénéficiaires** sont **susceptibles de souscrire** à la présente augmentation de capital.

*A noter que l'augmentation de capital **2023** a enregistré **52 602 souscripteurs** pour un montant de souscription de **353,8 M€, soit 7,8 millions d'actions**, en augmentation tant pour le nombre de souscripteurs que pour le montant souscrit par rapport aux précédentes souscriptions (49 189 souscripteurs et 337,8 M€ en 2022 ; 46 537 souscripteurs et 316,5 M€ en 2021 ; 45 547 souscripteurs et 339,4 M€ en 2020 ; 45 096 souscripteurs et 394,8 M€ en 2019 ; 40 448 souscripteurs et 341,3 M€ en 2018 ; 41 246 souscripteurs et 356,2 M€ en 2017 et 41 874 souscripteurs et 379,1 M€ en 2015).*

*Le **montant souscrit en 2023** (353,8 M€) est supérieur à ceux de 2022 (337,8 M€) et 2021 (316,5 M€) pour un **nombre d'actions** en baisse (7,8 millions en 2023 contre 9,1 millions en 2022 et 10,4 millions en 2021), en raison **d'un prix de souscription** de 45,60 € supérieur à celui de 37 € de 2022 (et 30,50 € en 2021 ; 26,20 € en 2020) ; l'évolution du prix de souscription étant le reflet du cours de bourse, déprécié d'abord du fait de la crise COVID puis bénéficiant de la reprise économique, des prix de l'énergie en hausse ainsi que des progrès de l'entreprise.*

Rappelons que, **au 31 décembre 2023**, la **participation des salariés au capital de la Société**, au sens de l'article L. 225-102 du Code de commerce et de l'article 11 alinéa 6 des statuts de la Société, s'élevait à **7,4 % du capital** (6,8 % 31 décembre 2022 et 2021 ; 6,4 % au 31 décembre 2020 ; 5,3 % au 31 décembre 2019 ; 4,79 % au 31 décembre 2018 ; 5 % au 31 décembre 2017 et 4,8 % à fin 2016) ; **soit en montant, le premier actionnariat salarié du CAC 40** : à savoir, à fin mars 2024, **plus de 10 milliards d'euros**.

Les caractéristiques de l'augmentation de capital sont les suivantes :

- **le nombre maximum d'actions pouvant être émises est de 18 millions d'actions**, identique à celui de l'an dernier. Ces 18 millions d'actions, chacune d'une valeur nominale de 2,50 €, représentant un montant nominal de 45 M€, soit au **maximum 0,72 %** du capital social à la date du 21 septembre 2023, date de la décision du Conseil d'administration concernant cette augmentation de capital.

  *Comme indiqué ci-avant, **7,8 millions** d'**actions** ont été **souscrites** en **2023** au prix de **45,60 €**, nombre inférieur aux 9,1 millions de 2022 où le prix de souscription était de **37** € et précédemment : **30,50 €** en 2021 ; **26,20 €** en 2020 ; **40,10 €** en 2019 ; **37,20 €** en 2018 ; **38,10** € en 2017 ; **37,50 €** en 2015 et **30,70 €** en 2013.*

- **le prix de souscription des actions** sera la moyenne arithmétique des cours de clôture de l'action TotalEnergies sur Euronext, lors des vingt séances de bourse précédant le jour de la décision du Président-directeur général fixant la date d'ouverture des souscriptions, **diminuée d'une décote de 30 %**, arrondie au dixième d'euro supérieur.

Le calendrier de l'augmentation de capital devrait être le suivant (*sous réserve d'éventuelles modifications*) :

- période de fixation du prix de souscription : du 26 mars au 24 avril 2024 (20 jours de bourse) ;
- 25 avril 2024 : fixation du prix de souscription par le PDG ;
- **du 29 avril au 14 mai 2024 : période de souscription** ;
- **fin mai 2024** : **paiement des actions** souscrites ;
- fin juin 2024 : réalisation de l'augmentation de capital et attribution des actions souscrites ;
- 19 juin 2024 : détachement du solde du dividende 2023 (0,74 €/action, mis en paiement le 1er juillet 2024) auquel ont droit les actions souscrites.

Une seule formule d'investissement proposée :

Comme l'an dernier, seule la **formule Classique** sera proposée dans l'ensemble des pays participant à l'opération. Dans cette formule, l'investissement du souscripteur suit l'évolution du cours de l'action Total.

Les **salariés** qui souscriront à l'offre pourront bénéficier d'un **abondement** (immédiat ou différé, selon les législations des pays) **sous forme d'une attribution gratuite d'actions**, en fonction du montant de l'apport personnel investi et **dans la limite de cinq** actions **gratuites par salarié**. **Rappelons que les retraités ne peuvent bénéficier d'abondement.**

Plafond de souscription :

En application de l'article L. 3332-10 du Code du travail, le montant des versements effectués chaque année par un salarié dans le cadre d'un plan d'épargne (hors abondement, participation et intéressement) ne peut excéder le quart de sa rémunération annuelle brute.

Durée d'indisponibilité des parts ou actions :

En vertu de l'article L.3332-25 du Code du travail, les actions ou parts de FCPE souscrites dans le cadre de l'offre doivent être conservées pendant une durée d'indisponibilité de 5 ans, sauf en cas de déblocage anticipé prévu par les articles L.3324-10 et R.3324-22 du Code du travail. Pour les bénéficiaires non-résidents fiscaux en France, les cas de déblocage anticipé pourront être aménagés selon les dispositions applicables localement.

Modalités de souscription et modes de conservation des titres :

Il est probable que les **modalités de souscription** seront identiques à celles des années précédentes, à savoir possibilité pour les bénéficiaires de souscrire à l'opération, soit en retournant à leur société le **bulletin de souscription,** après l'avoir complété et signé, soit en souscrivant **en ligne** ; la souscription devant être effectuée au plus tard à la date de la clôture de la période de souscription, soit en principe le 14 mai 2024.

Les bénéficiaires souscriront par l'intermédiaire de Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE), sauf dans certains pays où les actions seront souscrites directement. Hormis le cas de ces pays, les actions souscrites seront donc détenues par les FCPE et les **droits de vote attachés aux actions** souscrites par l'intermédiaire de ces FCPE seront **exercés par le conseil de surveillance** du FCPE concerné ; les souscripteurs ne détenant pas directement ces actions mais des parts du FCPE.

Règle de réduction des ordres de souscription :

L'augmentation de capital est réalisée à concurrence du nombre d'actions souscrites directement par les bénéficiaires et par l'intermédiaire de FCPE. En cas de dépassement du nombre maximal d'actions décidé par le Conseil d'administration du 21 septembre 2023 (18 millions d'actions, y compris les actions attribuées à titre d'abondement immédiat), les souscriptions feront l'objet d'une réduction dans les conditions suivantes :

- tous les engagements de souscription seront intégralement honorés jusqu'à concurrence de la « moyenne de souscription », correspondant au quotient entre le nombre maximal d'actions décidé par le Conseil d'administration et le nombre de souscripteurs ;

- les engagements de souscription supérieurs à la moyenne de souscription seront ensuite servis proportionnellement aux engagements de souscription non encore servis et la réduction sera réalisée ainsi :
  - la réduction s'effectuera au prorata des engagements de souscription ;
  - la réduction s'effectue d'abord sur la partie de la souscription réglée par avance sur salaire, puis sur la partie réglée au comptant.

Normalement, comme pour les précédentes souscriptions, les bénéficiaires devraient pouvoir consulter **un site Internet dédié** ou leur Direction des Ressources humaines. Cette information n'a pour l'instant pas été donnée.

Les bénéficiaires de l'ACRS devraient aussi pouvoir appeler une **hotline** ou poser leurs questions par **courriel**.

Nous vous invitons à **vérifier cela, le moment venu,** sur les documents d'information qui vous seront adressés.

Du fait de la décote portée à 30 %, l'offre de souscription de cette année s'annonce en net progrès par rapport à celle de 2023 qui était strictement similaire à celles des années 2019 à 2022 ; un progrès ayant été effectué en 2019 par rapport à 2018 (voir AVASCOPE n° 76, p. 23).

Il existe encore des possibilités d'amélioration, comme déjà exposées et souhaitées par l'AVAS.
Citons par exemple **l'arrondi pour le calcul du prix de souscription**, qui se fait au **décime d'euro** alors qu'il pourrait se faire au **centime d'euro** (voir AVASCOPE n° 82, p. 23).

L'**attrait de l'ACRS 2024** dépendra aussi largement de l'évolution des **cours de l'action TotalEnergies** durant le mois d'**avril 2024** ; cours qui pourrait varier dans un sens ou dans l'autre, en fonction du contexte économique et géopolitique ainsi que de l'évolution des prix de l'énergie.

CHRONIQUE PAR JEAN-ALAIN TAUPY (EPISODE 13) :

LES ENTREPRISES PETROLIERES ET GAZIERES FACE A LA TRANSITION ENERGETIQUE

*Dans sa chronique ci-dessous, **Jean-Alain TAUPY**, administrateur et **Vice-président de l'AVAS**, poursuit son analyse de la situation des entreprises pétrolières et gazières, confrontées à la transition énergétique :*
(Le lecteur pourra retrouver les 12 premiers épisodes de cette chronique, dans les précédents numéros d'AVASCOPE : n° 79, en pages 26 à 28 ; n° 80, p. 25 et 26 ; n° 81, p.29 à 31 ; n°82 p. 24 et 25 ; n° 83 p. 28 à 30 ; n° 84 p. 27 et 28 ; n° 85 p. 23 à 26 ; n° 86 p. 27 à 30 ; n° 87 p. 22 à 25 ; n° 88 p. 23 à 28 e ; n° 89 p. 26 et 27 et n° 90 p. 27 à 31).

Le 7 février 2024, Martine Orange dans Médiapart signait un article sous le titre : ***Les géants du fossile s'enfoncent dans le tout-pétrole***, montrant que « *Les :grands groupes pétroliers occidentaux ont tiré un trait sur leurs engagements de lutte contre les dérèglements climatiques. Tous n'affichent plus qu'un objectif : produire toujours plus de pétrole et engranger toujours plus d'argent. Comme l'exigent leurs actionnaires.* »

En effet sur l'ensemble de l'année **2023**, les **cinq plus grandes compagnies pétrolières occidentales** (Exxon, Chevron, Shell, BP, TotalEnergies) ont réalisé **113,3 G$** (105,2 G€) de **profits** à comparer aux **180,5 G$** enregistrés en 2022.

L'environnement a changé : les cours du pétrole, qui avaient flambé à plus de 120 dollars le baril, sont redescendus tout au long de 2023 autour 70-80 dollars. Ceux du gaz ont été divisés par quatre, après les tensions extrêmes de 2021-2022, amplifiées par la guerre d'Ukraine.

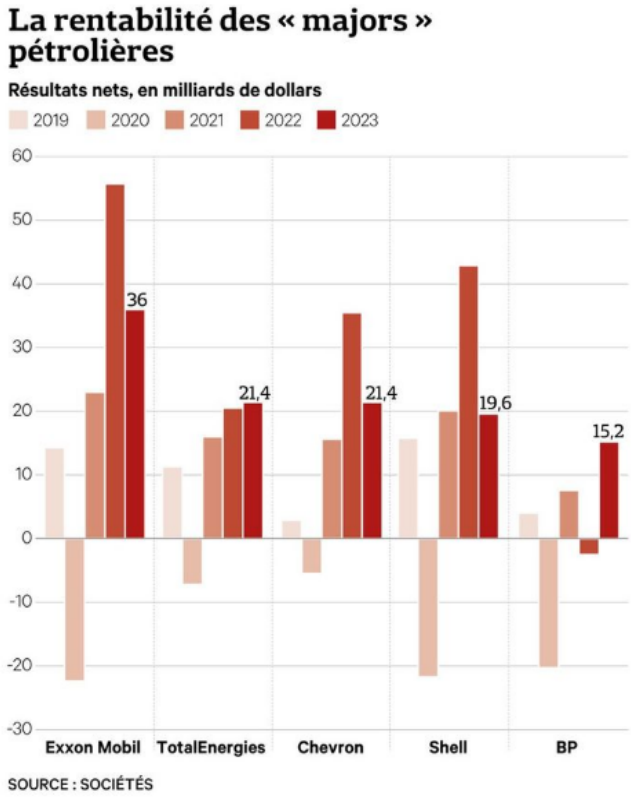

TotalEnergies semble faire exception. Ses résultats progressent cette année : ils passent de **19 à 21,4 G$** entre **2022** et **2023**. Ses profits de **2022** ont cependant été sérieusement rabotés : ils étaient de plus de **36 G$ avant** que le groupe n'inscrive une série de **provisions** et de **dépréciations d'actifs**, notamment après l'abandon de ses activités en Russie.

Si la comparaison se fait par rapport à 2021, leurs **profits** de **2023** sont **supérieurs de 40 %**.
Pour TotalEnergies, c'est la meilleure performance de son histoire ; pour ExxonMobil, la deuxième. Selon Mediapart : « *Toutes y décèlent la confirmation du bien-fondé des changements de stratégie qu'ils ont adoptés au cours des deux dernières années. Passés un peu inaperçus, ces revirements se déclinent chez toutes de la même manière : renforcement des activités pétrolières et gazières, abandon des engagements en faveur de la lutte contre les dérèglements climatiques, diminution des investissements et des immobilisations trop gourmandes en capitaux, augmentation des rendements. En un mot, tout ce que leur demandent leurs actionnaires* ».

Pour doper leurs cours, face aux nouveaux poids lourds de la côte (Apple, Microsoft, Alphabet (Google) Amazon) avec lesquels seule Saudi Aramco peut se comparer, elles usent de l'arme des **rachats d'actions**. L'année 2023 marque un record : les cinq majors ont reversé plus de 90 G$, dont plus de 60 G$ sous forme de rachats d'actions, à leurs actionnaires.

Cette politique se révèle payante. « *Les majors pétrolières, qui redoutaient dans les années 2018-2019 de se voir exclues des marchés des capitaux avec l'instauration de normes ESG (environnement, social et gouvernance) en cours d'adoption par les institutions internationales et les financiers, ne nourrissent plus aucune crainte : attirés par la manne pétrolière, les investisseurs reviennent. Ce soutien explicite des marchés financiers encourage les groupes pétroliers à abandonner leurs discours précédents : plus question d'être les champions des énergies renouvelables, de contribuer par tous les moyens à l'instauration d'une économie décarbonée et de renoncer au pétrole et au gaz* ».

Très en pointe dans la promotion d'une stratégie bas carbone, **BP** a connu une évolution spectaculaire en 2023. Lors de la présentation de ses résultats, son président, Bernard Looney, avait alors annoncé une révision drastique des ambitions du groupe dans ce domaine. Au lieu de 40 % de baisse de ses émissions en 2030, il ne prévoyait qu'une diminution de 25 % à cette date, l'objectif initial étant reporté à 2050. Le changement de cap a été encore plus brutal que prévu avec la démission de Bernard Looney en septembre dernier (voir Chronique 12, AVASCOPE n° 90).

Ce n'est que le 17 janvier 2024, que le Conseil d'administration a, enfin, nommé Murray Auchincloss au poste de directeur général de BP avec effet immédiat. Murray Auchincloss, occupait le poste de PDG par intérim depuis septembre 2023. Il continue de siéger au conseil d'administration de BP.

Helge Lund, président du conseil d'administration de BP, a déclaré alors : « *Depuis septembre, le conseil d'administration de BP a entrepris un processus rigoureux et hautement compétitif pour identifier le prochain PDG de BP, en examinant en détail un certain nombre de candidats de haut calibre. Le conseil d'administration est tout à fait d'accord pour dire que Murray était le candidat exceptionnel et qu'il est le bon leader pour BP. Beaucoup connaissent déjà bien Murray, et peu connaissent BP mieux que lui. Son leadership assuré, l'accent mis sur la performance et la livraison, ainsi que sa compréhension approfondie des opportunités et des défis de la transition énergétique seront très utiles à BP alors que nous poursuivons notre transformation disciplinée vers une entreprise énergétique intégrée.* ».

Mais est-ce le cas ? Pour ce qui concerne les événements des affaires, l'évolution vers la transition énergétique s'est prolongée mais à un rythme moindre avec :

- Le 6 novembre BP a démarré avec succès la production du champ pétrolier et gazier de Seagull, en mer du Nord britannique, ce qui a permis d'accroître l'approvisionnement en énergie, de soutenir la chaîne d'approvisionnement et les emplois, et de soutenir la production continue d'une installation offshore en activité depuis 25 ans.
- Seagull a été développé par Neptune Energy en tant que rattachement sous-marin à l'installation centrale de traitement (CPF) exploitée par BP du projet de zone de fosse orientale (ETAP) dans le centre de la mer du Nord, à environ 140 miles à l'est d'Aberdeen
- Le 14 décembre, BP a signé un accord avec BWT Alpine F1 Team pour soutenir son parcours vers la neutralité carbone sur son site d'Enstone (Oxfordshire), où l'équipe conçoit, développe, fabrique et construit des pièces et des systèmes pour ses voitures de Formule 1.
- Le même jour que la nomination de Murray Auchincloss, c'est-à-dire 17 janvier, BP annonçait avoir un accord en vue de l'acquisition de GETEC ENERGIE GmbH, l'un des principaux fournisseurs indépendants d'énergie pour les clients commerciaux et industriels (C&I) en Allemagne.

Une fois finalisée, l'acquisition permettra à BP d'étendre considérablement sa présence dans le secteur européen de l'électricité et du gaz, ce qui lui permettra de fournir des solutions énergétiques intégrées directement aux clients existants et nouveaux en Allemagne et ailleurs en Europe. L'acquisition de GETEC ENERGIE GmbH, qui a plus de vingt ans d'expérience, d'expertise et de relations avec les clients, s'inscrit dans la stratégie de BP visant à devenir une société énergétique intégrée axée sur la fourniture de solutions énergétiques aux clients et accélérera la mise en œuvre de celle-ci. Il renforcera les capacités de BP et renforcera son interface avec les clients des marchés de l'énergie établis (électricité et gaz) et en développement (énergie renouvelable, biogaz et hydrogène).

Depuis, une seule annonce a eu lieu le 15 février concernant du GNL : Le navire flottant de gaz naturel liquéfié (FLNG) qui est un élément central du projet de GNL Greater Tortue Ahmeyim (GTA) est arrivé à destination à la frontière maritime entre la Mauritanie et le Sénégal. Il est au cœur du développement de la phase 1 de la GTA, exploité par BP avec ses partenaires, Kosmos Energy, PETROSEN et SMH. La phase 1 de la GTA devrait produire environ 2,3 Mt/an de GNL. Ce projet innovant devrait produire du GNL pendant plus de 20 ans, permettant à la Mauritanie et au Sénégal de devenir une plaque tournante mondiale du GNL.

Quant au résultat 2023, grâce à un meilleur dernier trimestre, le bénéfice annuel au coût de remplacement (hors la valeur des stocks) s'est établi à 13,8 G$. Alors que le dividende a été maintenu stable, les annonces de BP relatives à son programme de rachats d'actions ont satisfait les investisseurs. La compagnie s'est engagée à racheter pour 3,5 G$ d'actions au premier semestre, dont 1,75 G$ au premier trimestre. Pour 2024 et 2025, BP vise des investissements à hauteur de 16 G$ par an. La société s'est aussi engagée à redistribuer aux actionnaires 80 % du surplus de cash-flow, si l'environnement devenait meilleur que prévu.

Estimant que les prix de rachat garantis par les gouvernements ne sont pas suffisamment élevés pour des projets de **champs d'éoliennes** ou de **parcs solaires**, les **majors** ont renoncé à participer à de nombreux appels d'offres voire se sont retirées des projets déjà lancés.

Tout cela n'est pas assez rentable, selon eux.

Ainsi, dans le souci d'améliorer les performances de **Shell**, son directeur général Wael Sawan a annoncé son intention de vendre des actifs et de réduire ses investissements – pourtant déjà assez faibles – dans les solutions bas carbone. Il prévoit de supprimer des centaines d'emplois dans ces activités.

Mais le 14 janvier, des actionnaires ont demandé à Shell d'aligner ses objectifs de réduction des émissions de CO 2 à moyen terme sur l'accord de Paris. Ils détiennent collectivement 5 % du capital et gèrent 3 900 G€ d'actifs sous gestion. C'est la septième fois que le collectif d'actionnaires Follow This dépose une résolution à l'assemblée générale de Shell qui sera soumise au vote des actionnaires le 21 mai prochain. Son but ? Convaincre le groupe pétrolier de changer de cap sur sa stratégie climat. D'habitude, ces activistes écologistes agissent seul, en leur nom propre. Mais, cette fois-ci, ils se sont alliés avec une coalition d'investisseurs engagés pour avoir plus de poids sur la direction du groupe anglo-néerlandais. Follow This s'est donc coordonné avec 27 investisseurs institutionnels de 7 pays (France, Belgique, Suisse, Suède, Etats-Unis et Pays-Bas). Parmi eux, les Français Amundi, Candriam, Groupama AM, EDRAM, le belge Degroof Petercam AM, les fonds de pension britanniques Pension Protection Fund, ou encore Greater Manchester Pension Fund. Ensemble, ils gèrent 3 900 G€ et détiennent 5 % du capital du géant des hydrocarbures. « *Cette mesure extraordinaire montre à quel point ces investisseurs sont déterminés à s'attaquer à la crise climatique à la source* », explique Mark Van Baal, fondateur du collectif en 2015, qui est convaincu que l'industrie des combustibles fossiles doit changer. En 2023, 20 % des actionnaires de Shell avaient voté en faveur de la résolution de Follow This. La résolution pour l'AG de Shell a été rédigée de la manière suivante : « *Les actionnaires soutiennent l'entreprise pour aligner ses objectifs de réduction des émissions à moyen terme (y compris celles qui sont liées à l'ensemble des produits utilisés par ses clients au niveau mondial, dites de 'scope 3'), avec celui de l'accord de Paris sur le climat. A savoir limiter le réchauffement planétaire à +1,5 °C par rapport à l'ère préindustrielle* ». Les investisseurs sont convaincus que Shell n'a pas amélioré ses objectifs climatiques, voire a fait machine arrière sur certains.

Le 26 janvier Shell Deutschland GmbH a pris une décision finale d'investissement (FID) pour transformer l'hydrocraqueur du site de Wesseling dans le parc énergétique et chimique de Rhénanie en une unité de production d'huiles de base du groupe III, utilisées dans la fabrication de lubrifiants de haute

qualité tels que les huiles moteur et de transmission. Le traitement du pétrole brut prendra fin sur le site de Wesseling d'ici 2025 mais se poursuivra sur le site de Godorf. Huibert Vigeveno, directeur de l'aval et des énergies renouvelables de Shell, a déclaré : « *La réaffectation de cette raffinerie européenne est une étape importante pour servir notre clientèle croissante de lubrifiants avec des huiles de base de qualité supérieure* ». Cet investissement s'inscrit dans le cadre de la volonté de Shell de créer plus de valeur avec moins d'émissions. Le degré élevé d'électrification de l'usine d'huile de base, ainsi que l'arrêt de la transformation du pétrole brut en carburants sur le site de Wesseling, devraient réduire les émissions de carbone de portée 1 et 2 de Shell (*celles qui proviennent directement de nos opérations et celles de l'énergie que nous achetons pour faire fonctionner nos opérations*) d'environ 620 000 t/an.
L'objectif de Shell (r)est(e) de devenir une entreprise énergétique à zéro émission nette d'ici 2050. La nouvelle usine d'huile de base devrait entrer en service au cours de la seconde moitié de cette décennie. Elle aura une capacité de production d'environ 300 000 t/an, soit environ 9 % de la demande actuelle de l'UE et 40 % de la demande allemande en huiles de base.

La direction d'**ExxonMobil,** qui n'a jamais été favorable à toute transition énergétique, ne fait même plus d'effort pour cacher ses positions. À l'exception de la capture du CO_2 (voir Chronique 12, AVASCOPE 90) et de l'hydrogène et plus récemment du lithium, elle n'a pas de grand projet dans le domaine. Ne se sentant plus contraint par les discours ambiants, le groupe pétrolier a même décidé de montrer les dents face à toute contestation écologique : il vient d'engager des actions judiciaires contre deux fonds activistes qui contestaient son absence de politique environnementale, bien que ceux-ci aient renoncé à leur pétition.

À ce stade, il n'y a plus que **TotalEnergies** qui revendique encore sa **volonté** de vouloir se **développer dans les énergies renouvelables**.

Les **cinq majors** ont là aussi **changé d'approche** les **activités pétrolières et gazières** qui doivent consommer beaucoup moins de capitaux qu'auparavant, être plus rapidement rentables. Ces nouvelles exigences les amènent à reconsidérer leurs engagements, à nettoyer leur portefeuille, à **céder les actifs risqués**.

Ainsi, le 16 janvier, **Shell** a conclu un accord pour vendre sa filiale onshore nigériane *The Shell Petroleum Development Company of Nigeria Limited* (SPDC) pour 1,3 G$ à Renaissance, un consortium de cinq sociétés comprenant quatre sociétés d'exploration et de production basées au Nigeria et un groupe énergétique international. La finalisation de la transaction est soumise à l'approbation du gouvernement fédéral du Nigeria et à d'autres conditions. La transaction a été conçue pour préserver l'ensemble des capacités opérationnelles de SPDC à la suite du changement de propriétaire. Il s'agit notamment de l'expertise technique, des systèmes de gestion et des processus que SPDC met en œuvre pour le compte de toutes les sociétés de la **joint-venture SPDC***. Le personnel de SPDC continuera d'être employé par l'entreprise pendant sa transition vers un nouveau propriétaire. Une fois les travaux terminés, Shell continuera de jouer un rôle de soutien à la gestion des installations de la joint-venture SPDC, qui fournissent une grande partie du gaz d'alimentation à *Nigeria LNG*, afin d'aider le Nigeria à tirer le meilleur parti du GNL. « *Cet accord marque une étape importante pour Shell au Nigeria, s'alignant sur notre intention précédemment annoncée de mettre fin à la production pétrolière terrestre dans le delta du Niger, en simplifiant notre portefeuille et en concentrant les futurs investissements disciplinés au Nigeria sur nos positions en eau profonde et dans le gaz intégré* », a déclaré Zoë Yujnovich, directrice intégrée du gaz et de l'amont de Shell. « *Il s'agit d'un moment important pour SPDC, dont les employés en ont fait une entreprise de haute qualité pendant de nombreuses années. Aujourd'hui, après des décennies en tant que pionnier dans le secteur de l'énergie au Nigeria, SPDC entamera son prochain chapitre sous la propriété d'un consortium expérimenté et ambitieux dirigé par des Nigérians. Shell entrevoit un avenir prometteur au Nigeria avec des perspectives d'investissement positives pour son secteur de l'énergie. Nous continuerons de soutenir les besoins énergétiques croissants du pays et ses ambitions en matière d'exportation dans les domaines qui correspondent à notre stratégie* ».

*La coentreprise SPDC est une coentreprise non constituée en société composée de *SPDC Ltd* (30 %), de *Nigerian National Petroleum Corporation* (55 %), de *Total Exploration and Production Nigeria Ltd* (10 %) et de *Nigeria Agip Oil Company Ltd* (5 %).

De la même manière, **Chevron** se dit prêt à vendre des actifs dans l'Alberta (Canada), pas assez rentables.

Pour les groupes pétroliers américains, cette révision des activités pétrolières s'inscrit dans ce qui pourrait s'apparenter à un certain isolationnisme. L'année

2023 a en effet marqué un **changement majeur** dans le **monde pétrolier américain** : la fusion entre les activités pétrolières traditionnelles et celles issues du pétrole et du gaz de schiste.

L'accélération de ces dernières productions – qui ont permis aux États-Unis de se hisser à nouveau aux premiers rangs des producteurs pétroliers mondiaux et d'assurer l'indépendance énergétique du pays, sur fond de crise énergétique – a convaincu les majors pétrolières qu'il n'était plus temps de les ignorer.

En octobre 2024 (voir Chronique 12, AVASCOPE 90), **ExxonMobil** a racheté la société texane Pioneer Natural Resources pour 59,5 G$ et **Chevron**, a acquis Hess pour 53 G$. **Occidental Petroleum** a aussi mis la main sur Crown Rock pour 12 G$.

Du coup, les **membres de l'OPEP +** n'ont pas réussi à faire grimper le cours du baril. Au contraire, les Américains ont vu les prix à la pompe baisser en fin d'année. C'est un signe de la **nouvelle indépendance énergétique des Etats-Unis**, dont la production pétrolière dépasse désormais de 45 % celle de l'Arabie saoudite. Ce n'est pas Joe Biden qui va s'en plaindre. Le président candidat à sa réélection vient de mettre en pause les autorisations de créer des terminaux de liquéfaction du gaz , qui servent à exporter le gaz hors des Etats-Unis. Il sait devoir séduire les électeurs qui roulent à l'essence. D'autant plus qu'il affronte Donald Trump, dont le slogan est « *Drill, baby, drill* » (Fore, bébé, fore).

Sources : Sites Internet de BP, Shell, ExxonMobil, Les Echos/Investir, Mediapart

A suivre…

LE CCUS (*CAPTAGE, STOCKAGE ET UTILISATION DU CARBONE*) : QUEL AVENIR ?

PAR JEAN-ALAIN TAUPY

Début février, la **Commission européenne** publiait une nouvelle proposition de **réduction des émissions de gaz à effet de serre de 90 % entre 1990 et 2040**, renforçant ses objectifs prévus dans son ***Net Zero Industry Act*** (NZIA).

Pour les atteindre, elle table notamment sur l'utilisation des **technologies** permettant de capter le CO2 rejeté dans l'atmosphère, de le transporter, puis de le stocker dans le sous-sol encore appelée **CCUS**.

Le CCUS est bien connu des personnels de l'exploration production, car utilisé depuis les années 1970 pour améliorer le taux de récupération des gisements pétroliers sous l'acronyme **EOR** *Enhanced Oil Recovery*, principalement aux USA.

Dans le **NZIA**, la Commission prévoyait déjà que les 27 Etats membres capturent ainsi 50 Mt/an à horizon 2030. Et, en 2050, date à laquelle elle vise la neutralité carbone, elle mise sur 450 Mt/an. Le nouvel objectif pour 2040 est de 280 millions de tonnes ainsi éliminées chaque année.

Il reste que de nombreux scientifiques, dans ce cadre, comparent le CCUS à un mirage, une distraction, pointant le nombre élevé de projets finalement abandonnés, du fait de leur coût économique et énergétique ces dernières décennies.

Mais le *Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat* (**GIEC**) ne cesse de répéter qu'il faut aller plus vite dans la lutte contre le réchauffement climatique et de ce fait le CCUS connaît un spectaculaire regain de faveur depuis quelques années.

La base de données tenue par l'**AIE** (*Agence Internationale de l'Energie*) montre en effet cette nouvelle croissance mondiale du nombre et de la taille des projets depuis 2018.

Le GIEC, l'AIE, la Commission européenne et le gouvernement français jugent aujourd'hui le **CCUS incontournable** dans les outils nécessaires pour **atteindre la neutralité carbone en 2050**, en particulier dans les secteurs où il est difficile de réduire sensiblement les émissions de GES comme le ciment, l'acier ou la chimie.

Ce point est une réponse aux critiques récurrentes des ONG climatiques, qui craignent que son utilisation serve de prétexte pour retarder la réduction nécessaire des énergies fossiles.

De fait, les compagnies pétrolières américaines insistent sur l'utilisation du CCUS pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, comme l'a démontré l'investissement massif d'ExxonMobil, qui a racheté en juillet 2023, Denbury, le spécialiste du CCUS aux EU pour 4,9 G$ (voir Avascope 90, p. 29).

Chevron n'est pas en reste : à la fin de l'année 2022, Chevron a commencé à mettre à l'essai une nouvelle technologie développée par Svante Inc pour capturer le dioxyde de carbone (CO2) sur leur actif de Kern River, dans la vallée de San Joaquin, en Californie. « *Notre confiance dans cette technologie nous a amenés à être l'un des principaux investisseurs dans le cadre d'une récente série de financements pour Svante.* » rapporte le site officiel de Chevron.

Par ailleurs, alors que les échéances se rapprochent, certains gouvernements n'hésitent plus à cibler des dizaines de milliards de dollars vers le CCS et le CCUS, car les enjeux sont considérables :

Dans le dernier scénario de l'AIE visant à atteindre la neutralité carbone, il faudrait arriver à capter environ 6 gigatonnes de CO2 par an à l'horizon 2050. Les 35 sites recensés dans la base de données précitée, actuellement en opération à travers le monde, totalisent pour l'heure une capacité de moins de 50 millions (C'est de l'EOR principalement). La marche est donc haute à atteindre.

Les Etats-Unis ont pris une longueur d'avance avec l'**IRA** (Inflation Reduction Act), qui porte de 50 à 85 $ le crédit d'impôt par tonne de CO2 enfoui. Il atteint même 180 $ pour les projets de « *Direct Air Capture* » (DAC). Le crédit d'impôt vaut également pour l'EOR, expliquant sans doute les actions des pétroliers de ce pays.

A cet avantage s'ajoute un coût moindre aux USA qu'en Europe, notamment du fait de l'existence d'une infrastructure mise en place pour l'EOR.

En Europe, si, dans le même temps, le prix de la tonne de carbone sur le système européen d'échange de quotas d'émission : *European Union Emissions Trading System* (EU-ETS) a dépassé le seuil des 100 €, permettant à certains projets d'approcher la viabilité économique, il est redescendu début 2024 à moins de 55 €, un plus bas depuis 2 ans.

Selon Etienne Goetz, des Echos, « *avec le développement des énergies bas carbone et une baisse de la consommation de gaz et de charbon, la demande de droits à polluer en Europe a fortement baissé. Les températures clémentes cet hiver et la chute de l'activité industrielle ont également contribué au plongeon des cours du carbone* ».

En effet, la crise énergétique, exacerbée par la guerre en Ukraine, a dans un premier temps dopé les prix du carbone : les cours du gaz naturel étaient si élevés que de nombreux électriciens se sont reportés sur le charbon, la plus polluante des énergies fossiles. Comme ils ont rapidement dépassé leurs quotas gratuits, ils ont dû aller acheter de nouveaux droits sur le marché.

Mais avec l'envolée de la facture énergétique et du prix des droits à polluer, les industries européennes ont réduit leur activité. La baisse de l'activité a été d'autant plus violente que la demande en énergie a été moins forte, sous l'effet du ralentissement économique mondial. Les perspectives de récession sur le Vieux Continent, notamment en Allemagne, alimentent la baisse des cours du carbone.

Les investisseurs sont aujourd'hui dix fois plus nombreux qu'en décembre à spéculer sur la baisse des prix du carbone sous les 50 €. Selon Per Lekander, directeur général du *hedge fund Clean Energy Transition*, les prix pourraient descendre à 35 €/t. « *A court terme, les fondamentaux de la demande vont être extrêmement faibles* », a-t-il expliqué à Bloomberg.

De son côté, l'offre est plus ample que d'ordinaire. En 2022, l'Union européenne a décidé de mettre aux enchères pour 20 milliards de droits à polluer en avance pour financer son programme RePowerEU, qui a pour but d'en finir avec sa dépendance au gaz russe. Dans le cadre de ce programme, les pays concentrent en début de période les ventes aux enchères qui auraient été réalisées plus tard dans la décennie afin de financer la transition vers l'abandon du gaz.

L'offre sur le marché européen du carbone est donc vouée à se resserrer très rapidement. « *A long terme, nous pensons que le prix de la tonne de carbone sera bien plus élevé qu'aujourd'hui* », explique Goldman Sachs. « *Le prix ne sera plus tellement déterminé par le marché du gaz et du charbon, estiment les analystes, mais davantage par la demande industrielle car de 2026 à 2034, le secteur verra ses quotas gratuits diminuer avec l'instauration d'une taxe carbone aux frontières.* »

Les **technologies de CCUS** existent mais sont à différents niveaux de développement. Selon l'AIE, 75 % de la capacité de captage prévue jusqu'en 2050 dans le scénario *Net Zero Emission* est dans des applications qui en sont au stade de la démonstration ou en deçà, c'est-à-dire du prototype. Des investissements en R&D sont nécessaires pour combler cet écart et continuer à réduire les coûts.

Car les coûts restent prohibitifs pour un déploiement à grande échelle. « *On peut estimer le coût actuel du captage entre 40 et 150 € la tonne de CO2, selon les secteurs. Auxquels il faut ajouter 30 à 40 € pour la compression, le transport et le stockage* », indique Adrien Nicolle, chercheur à la chaire Economie du climat de Dauphine, à comparer au cours du CO2 sur le EU-ETS …

Il en résulte un certain retard dans les développements des projets intégrés en Europe.

En attendant, « *il faudra mettre en place des incitations financières pour garantir aux industriels un coût maximum du CCS* », explique Victor Warhem, du Centre du politique européenne, qui estime les subventions nécessaires à 25 G€ en Europe d'ici à 2030, rien que pour capturer le CO2.

Selon Raphaël Huyghe, de l'IFPEN, « *Ces mécanismes d'incitation doivent être mis en regard du coût de l'inaction* ». « *D'ailleurs, depuis deux ou trois ans, le nombre de projets se multiplie : dans son rapport 2023, le CCS Global Institute a recensé 325 nouveaux projets, représentant plus de 350 millions de tonnes de capacité. Il se passe quelque chose !* ».

Mais attention aux effets d'annonce !

Enfin un autre débat est lancé sur l'utilisation de carbone capté, le fameux U de CCUS … Une économie circulaire donnerait - peut-être - une rentabilité économique à ce process, alors que l'enfouissement ne peut être financé que par une taxe …

Pour aller plus loin, voir les présentations du Dr Fajardy, de l'AIE et d'Etienne Anglès d'Auriac de TotalEnergies sur le site de la Fondation Tuck lors de la conférence du 5 février 2024 organisée par le rédacteur. Voir : *IDées Transition bas carbone (S4/3) | fondation-tuck.fr*

COMMUNIQUE FAS - EURONEXT :

L'ACTIONNARIAT SALARIE RETROUVE SON INDICE BOURSIER A PARIS

FAS
Fédération Française des Associations d'Actionnaires Salariés et Anciens Salariés

EURONEXT

Paris, le 26 février 2024 – La cotation de l'indice Euronext FAS IAS (Indice de l'Actionnariat Salarié) a repris sur le marché Euronext Paris le 23 février 2024.

Cet indice regroupe les entreprises cotées dont le capital est détenu à 3 % au moins par les actionnaires salariés et anciens salariés. Créé le 22 octobre 1999 à l'initiative de la FAS – Fédération française des Associations d'Actionnaires Salariés, il permet de mesurer la performance des entreprises dotées d'un actionnariat salarié significatif. Après une suspension temporaire, l'indice a été revu pour répondre aux critères du règlement européen BMR (Benchmarks Regulation) concernant les indices de référence. Celui-ci impose notamment une traçabilité des éléments qui constituent les indices.

Désormais, les entreprises sélectionnées pour l'indice Euronext FAS IAS doivent appartenir à l'indice SBF 120 et publier dans un document officiel - rapport annuel, document d'enregistrement universel - le taux d'actionnariat salarié dans leur capital, à la clôture de l'exercice, le plus généralement au 31 décembre ou plus tard pour celles qui ont un exercice décalé. Ce taux comprend les actions détenues par les salariés via un ou plusieurs FCPE d'actionnariat salarié dédiés et les actions gérées au nominatif, issues en général des attributions d'actions gratuites par l'entreprise. L'indice Euronext FAS IAS, qui comprend actuellement 29 entreprises, sera mis à jour chaque année, en octobre, date de révision de la composition de l'indice SBF 120 par Euronext.

Selon l'ambition d'Euronext comme de la FAS, cet indice devrait pouvoir être répliqué dans des fonds indiciels (ETF – Exchange Traded Funds) cherchant à suivre le plus fidèlement possible son évolution.

« L'actionnariat salarié est la forme la plus aboutie du partage de la valeur créée par les entreprises. Avec l'indice Euronext FAS IAS, nous mettons en lumière la performance des entreprises du SBF 120 qui associent de manière significative leurs salariés au capital, mais aussi à la gouvernance. L'indice Euronext FAS IAS devient ainsi l'indice social de référence sur le partage de la valeur, un outil précieux de mesure de la responsabilité sociale des entreprises et de leur engagement en matière d'ESG, plus particulièrement sur les critères S et G », s'est exprimé **Loïc Desmouceaux, Président de la FAS.**

« *Nous encourageons les acteurs de la gestion financière à répliquer l'indice Euronext FAS IAS dans des fonds indiciels de type ETF et de proposer ainsi aux épargnants la possibilité d'investir dans les entreprises qui ont l'ambition d'associer leurs salariés à la réussite de l'entreprise et d'en partager les fruits avec eux* », a déclaré **Christine Baudelaire, Directrice de l'indice à la FAS.**

« *Nous constatons qu'il existe un lien fort entre la performance ESG d'une entreprise et la participation des salariés aux plans d'actionnariat salarié. A ce titre et, en tant que fournisseur historique de solutions indicielles ESG, Euronext lance, avec l'indice Euronext FAS IAS, une nouvelle étape dans son engagement à développer davantage les indices ESG, en particulier en ce qui concerne la composante sociale et de gouvernance* », a précisé **Fabrice Rahmouni, Responsable du département Indice chez Euronext.**

Pour en savoir plus sur l'indice Euronext FAS IAS, se reporter au site d'Euronext et au site de la FAS.
FAS ASSO sur LinkedIn : Communiqué Indice Actionnariat

A propos de la FAS

La FAS (Fédération Française des Associations d'Actionnaires Salariés et Anciens Salariés) s'est fixée comme objectif, depuis plus de 30 ans, de promouvoir l'actionnariat salarié et l'épargne salariale au sein des entreprises françaises. Elle vise à atteindre et pérenniser 10 % d'actionnariat salarié dans le capital des entreprises à l'horizon 2030.

La FAS représente les intérêts communs des 3,5 millions d'actionnaires salariés dans les entreprises implantées en France. Elle agit avec l'ensemble des acteurs essentiels : entreprises, pouvoirs publics, syndicats, institutions de place, acteurs du monde de la gestion, monde universitaire, … Elle édite le Guide FAS de l'épargne et de l'actionnaire salarié et réalise l'enquête "Benchmark FAS" des meilleures pratiques par les entreprises. Elle récompense chaque année les plus exemplaires à l'occasion du Grand Prix FAS de l'Actionnariat Salarié. Son Conseil scientifique attribue annuellement le Prix FAS de la recherche académique sur l'Actionnariat Salarié.

Suivez les dernières actualités de la FAS sur le site de la FAS - Le guide de l'actionnariat salarié - LinkedIn

A propos d'Euronext

Euronext est un groupe leader d'infrastructure de marché pan-européen, connectant les économies européennes aux marchés financiers mondiaux, pour accélérer l'innovation et la croissance durable. Il opère en Belgique, en France, en Irlande, en Italie, en Norvège, aux Pays-Bas et au Portugal. Avec près de 1900 émetteurs et représentant une capitalisation boursière totale de près de 6600 milliards d'euros à fin décembre 2023, il dispose d'une franchise inégalée d'indices de premier ordre et d'une solide base de clients diversifiés nationaux et internationaux. Euronext gère des marchés au comptant et dérivés, réglementés et transparents et représente le plus grand centre de cotation d'obligations et de fonds au monde. Son offre recouvre des produits variés tels que les actions, les changes, les ETF (Exchange Traded Funds), les warrants et certificats, les obligations, les dérivés sur actions, les dérivés sur matières premières et les indices. Le Groupe opère une chambre de compensation de classes d'actifs variés via Euronext Clearing, et des services de conservation et de règlement-livraison de titres via les dépositaires centraux d'Euronext Securities au Danemark, en Italie, en Norvège et au Portugal. Euronext met également à profit son expertise en fournissant des solutions technologiques et des services administrés à des tiers. En complément de son principal marché réglementé, Euronext gère également des marchés de croissance qui facilitent et simplifient la cotation des petites et moyennes entreprises. Suivez les dernières actualités d'Euronext sur Twitter et LinkedIn.

NDLR : Rappelons que l'**actionnariat salarié** chez **TotalEnergies** représente **7,4 % du capital** ; soit actuellement un montant de **plus de 10 milliards d'euros** et donc **le 1er actionnariat salarié du CAC 40** (voir ci-avant, page 21).

ALORS QUE TOTALENERGIES FRANCHIT A NOUVEAU SON PLUS HAUT COURS HISTORIQUE, LE CONTEXTE GEOPOLITIQUE DEVIENT TOUJOURS PLUS INCERTAIN

PAR BERNARD BUTORI

Alors que les **tensions géopolitiques persistent** et créent une **incertitude sur les évolutions à venir**, notamment économiques, les **bourses occidentales** continuent de monter et de battre leurs **records** historiques.

Ainsi, fin février 2024 à Paris, le **CAC 40** approchait la barre jamais franchie des **8 000 points**.

Pourtant les incertitudes demeurent et **les zones de conflit se sont étendues**.

Voici à présent **deux ans** que la **Russie** a lancé son « ***opération militaire spéciale*** » en Ukraine : celle-ci est en fait une **guerre d'annexion de l'Ukraine** et vise délibérément des objectifs civils.

Cette guerre d'agression a causé un nombre considérable de victimes civiles parmi la population ukrainienne ; avec des villes et villages complétement détruits. Les pertes militaires sont également importantes des deux côtés. La contre-offensive ukrainienne lancée l'été dernier n'a pas abouti ; mais l'Ukraine réalise cependant régulièrement des opérations spectaculaires en profondeur, en détruisant notamment des navires, avions, infrastructures ou cibles militaires russes importantes.

L'armée russe a repris son offensive ; tandis que l'armée ukrainienne manque de munitions et d'armement, faute pour leurs alliés d'avoir pu délivrer en temps voulu les quantités promises. Quant à l'aide américaine, elle se tarit, suite au blocage par le Congrès américain d'un nouveau package d'aide ; dans un contexte exacerbé par la campagne électorale déjà lancée pour l'élection présidentielle de novembre 2024, qui devrait voir s'affronter à nouveau Joe Biden et Donald Trump. Or, le résultat de cette élection est de première importance pour l'Ukraine mais aussi pour le fonctionnement de l'OTAN.

A ce jour, il est donc bien **difficile de savoir comment le conflit va évoluer**, ni surtout d'entrevoir quelles pourraient en être l'issue et la durée ; d'où d'importantes incertitudes politiques et économiques.

Depuis **octobre 2023**, un autre **conflit** se déroule au **Moyen-Orient** mais affecte aussi l'ensemble de la planète.

Dans le précédent AVASCOPE, la présente rubrique abordait (**voir AVASCOPE n° 90**, pages 33 à 35) l'**attaque** massive et surprise du **Hamas** du 7 octobre, accompagnée de massacres et d'atrocités ; suivie de la réaction d'**Israël** avec le blocus total et le bombardement de la bande de Gaza. Nous y analysions la situation en rappelant l'historique des événements depuis le plan de partage '55-45' de la Palestine défini par l'ONU en 1947, puis les conflits qui ont suivi et les efforts pour parvenir à la paix. Nous indiquions que l'option militaire n'est pas la solution pour parvenir à une paix durable, seule garante de la sécurité d'Israël et que la meilleure solution pour y parvenir serait d'engager un processus diplomatique, qui redonne l'espérance au peuple palestinien – en souffrance depuis des décennies - et lui rende justice ainsi que sa liberté, sa dignité et un Etat.

L'éditorial du présent AVASCOPE « ***La loi du plus fort n'est pas la meilleure*** » est largement consacré à ce **dernier conflit** - aux **conséquences** déjà **dramatiques** -, qui pourrait embraser la région et avoir des conséquences considérables bien au delà … selon les évolutions et l'issue qui pourraient advenir …

En effet, le **droit d'Israël à se défendre** - droit qui lui est reconnu par nombre de pays - s'est en fait **transformé en une guerre d'agression** totale **contre** la bande de **Gaza et sa population** - chassée de chez elle, littéralement massacrée par les bombardements et les tirs de l'armée et des snipers, affamée, privée de soins et de la satisfaction de ses besoins les plus élémentaires et exposée aux maladies et épidémies. Plusieurs dizaines de milliers de Palestiniens, dont plus de 70 % de femmes et enfants, sont déjà morts ces cinq derniers mois ; ce qui en fait **le plus grand massacre de Palestiniens** depuis la création d'Israël en 1948.

Si cette agression et le blocus de Gaza se poursuivent, ce n'est plus un massacre mais l'une des plus grandes **catastrophes humanitaires** des temps modernes qui pourrait se produire pour cette population de plus de 2 millions d'habitants. **L'ONU et les ONG ne cessent d'alerter**. Quasiment tous **les pays appellent à un cessez-le feu immédiat**, mais les USA ont bloqué par 3 fois la résolution en ce sens du Conseil de sécurité de l'ONU. Ce conflit met en effet dans l'**embarras** les **USA de Joe Biden** : il affecte la campagne électorale en cours aux USA et peut peser sur l'issue de l'**élection présidentielle de novembre 2024**.

Or, l'**issue de cette élection** est de première **importance pour Israël**. L'actuel gouvernement de Benyamin Netanyahou le sait bien et il joue visiblement Trump contre Biden : c'est pourquoi il poursuit l'option militaire et continue de s'opposer à la solution à 2 Etats, pourtant soutenue par les USA (de Biden). En fait, l'objectif de l'actuel gouvernement israélien n'est pas de concéder le droit aux Palestiniens d'avoir un Etat, mais celui de les chasser de leurs terres pour créer un 'Grand Israël' qui irait des rives du Jourdain à celles de la Méditerranée.

C'est pourquoi, dans l'**irrespect le plus total du droit international** et des **résolutions de l'ONU** qui ont maintes fois dénoncé l'occupation et la colonisation par **Israël** des territoires palestiniens, les gouvernements d'Ariel Sharon puis de Benyamin Netanyahou ont poursuivi une **politique annexionniste** pour s'approprier les terres palestiniennes et empêcher la création d'un Etat palestinien.

Les massacres du 7 octobre commis par le Hamas sont mis à profit par Netanyahou pour appliquer à **Gaza** une **politique de la terre brûlée** et y détruire immeubles et habitations, champs cultivés, infrastructures, … pour y rendre toute vie impossible, y empêcher tout retour des Gazaouis et contraindre ceux-ci à l'exode vers l'Egypte voisine .. Le **blocus total** imposé à Gaza depuis le 9 octobre 2023 avec ses conséquences dramatiques pour la population, ainsi que les multiples entraves apportées à l'acheminement de l'aide humanitaire ont ce même but.

Dans les territoires de **Cisjordanie** - dont **Jérusalem Est** - occupés par Israël depuis 1967, c'est une **politique** au **but analogue**, qui est **menée à bas bruit** depuis des décennies, pour chasser les Palestiniens de leurs terres et les inciter à s'exiler en Jordanie ou ailleurs ...

Evidemment, l'**Egypte** et la **Jordanie**, qui ont conclu des **accords de paix** avec **Israël** en 1979 et 1994 et où vivent déjà de très nombreux réfugiés palestiniens, **rejettent ce type de scénario**.

En effet, **un tel exode menacerait la paix** et déplacerait en Egypte et en Jordanie le risque de conflit ; Israël pouvant s'arroger le droit d'y intervenir au motif d'assurer sa sécurité, en cas d'attaques impliquant des réfugiés palestiniens y ayant été déplacés. Pour s'en convaincre, il suffit, par exemple, de considérer les attaques ou assassinats ciblés opérés par Israël au Liban et en Syrie.

Le **gouvernement actuel d'Israël** - le plus à droite qu'il ait jamais connu et qui associe suprémacistes juifs et ultrareligieux – mène une politique néfaste pour le pays et qui ne peut garantir la sécurité à la population ni lui apporter une paix durable. Ceux qui participent aux manifestations de chaque samedi soir à Tel-Aviv l'ont bien compris et demandent le départ de Netanyahou, la fin des hostilités et la libération des otages.

Espérons que la **raison et le désir de paix** l'emportent et qu'émerge enfin un **gouvernement israélien** qui **renonce à la loi du plus fort** et gouverne dans le r**espect** de la constitution du pays, du droit international et des résolutions de l'ONU. L'agression menée par l'actuel gouvernement d'Israël contre la population de Gaza n'est pas la meilleure façon d'éradiquer le Hamas ni de mettre un terme aux mouvements extrémistes ; elle ne peut que nourrir le désespoir, l'hostilité et la haine contre Israël et alimenter ainsi les extrémismes de tous bords.

A ce jour, tout comme pour le conflit russo-ukrainien, il est bien **difficile de savoir comment va évoluer** la **situation en Palestine et au Moyen-Orient** ; d'où d'importantes incertitudes politiques et économiques.

Dans ce **contexte géopolitique** toujours **tendu** et **incertain**, **TotalEnergies**, à l'image des bourses occidentales, a vu son **cours de bourse** monter et franchir à deux reprises son **plus haut historique** :

- une première fois le **28 septembre 2023**, à **64,55 €**, surpassant ainsi le précédent plus haut de **63,40 €** qui remontait au **21 juillet 2007** ;
- une deuxième fois, le **3 novembre 2023**, à **64,80 €** surpassant ainsi le précédent plus haut de **64,55 €** du 28 septembre 2023.

Face aux défis climatiques et socio-économiques actuels, **TotalEnergies garde le cap** en matière de **transition énergétique** et d'atteinte de la **neutralité carbone** d'ici 2050, ensemble avec la société.

Il est probable que les marchés boursiers prennent mieux en compte la détermination de la Compagnie en ce domaine, ainsi que ses **progrès** et ses **avancées** dans la transition énergétique et les **énergies renouvelables**.

Enfin, son **schéma d'entreprise intégrée et multi-énergies**, et son **implantation géographique** large et diversifiée lui assurent une certaine stabilité et résilience qui se traduit dans ses **résultats** et sa **valorisation boursière** ; également renforcée par sa **politique de retour à l'actionnaire**, avec de plus l'effet relutif de l'important programme de rachat d'actions, appelé à se poursuivre cette année.

Les graphiques ci-après (source : abcbourse) montrent une certaine **stabilité de l'action** TotalEnergies **sur les 12 derniers mois** : le cours de l'action ne progresse que de **1,74 %**, alors que le prix du **baril** évolue en **baisse** de **– 2,55 %** et que le **CAC 40** progresse de **10 %**. Sur la période, le cours de l'action **TotalEnergies surperforme** légèrement le **baril de Brent** mais sous-performe assez sensiblement l'indice **CAC 40**.

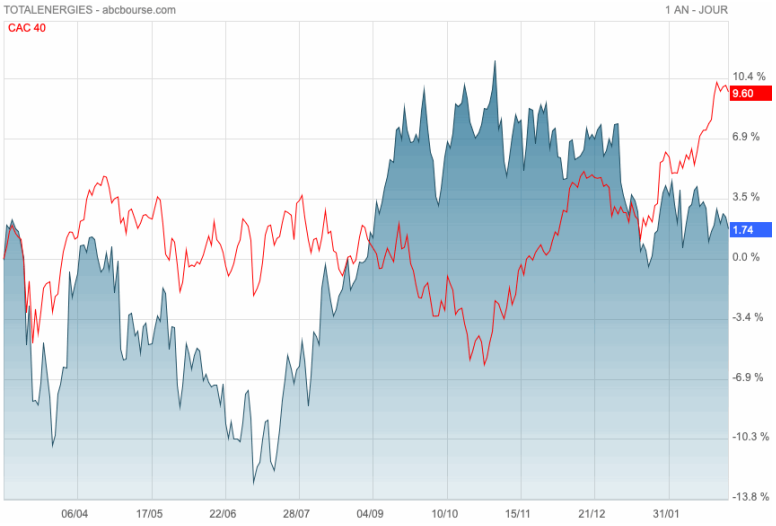

L'**évolution comparée** sur les douze derniers mois du **CAC 40** (ligne rouge) avec le cours de l'action **TotalEnergies** (ligne bleue) met en évidence que le **cours de l'action a fortement décroché** de l'indice CAC 40, de **mars à juillet**, avant une **remontée spectaculaire** en août et de **surperformer nettement** l'indice au **dernier quadrimestre 2023**.

Le mouvement s'est inversé début 2024 et l'**action sous-performe** à nouveau **l'indice en fin de période**.

En un an, **TotalEnergies** progresse de **1,74 %**, tandis que le **CAC 40** progresse de **9,6 %**

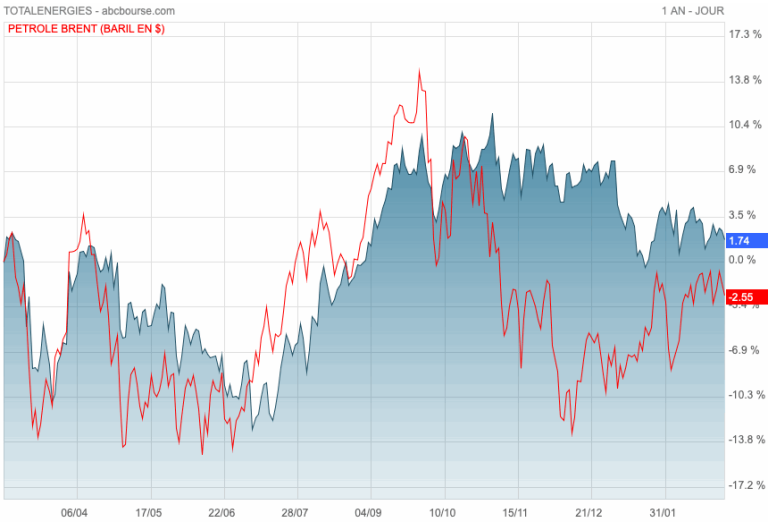

L'**évolution comparée** sur les douze derniers mois du prix du baril de **Brent** (ligne rouge) avec le cours de l'action **TotalEnergies** montre une certaine similitude dans le tracé des courbes ; la corrélation est cependant plus marquée en phase de hausse du prix du baril : le cours de l'action est **moins sensible** aux variations **à la baisse** du prix du **baril**, tout en bénéficiant de ses variations à la hausse.
Alors que le prix du baril a fortement chuté depuis début octobre 2023, le cours de l'action a plutôt bien résisté, illustrant ainsi que les marchés tiennent mieux compte des avancées de TotalEnergies dans sa transition énergétique.

En un an, **TotalEnergies** progresse de **1,74 %**, alors que le **baril** régresse de **– 2,55 %.**

Le graphique ci-après donne l'évolution du cours de l'action TotalEnergies sur les 5 dernières années :

En **2020**, comme le montre le graphique ci-avant, le cours de l'action a été très éprouvé par la **crise sanitaire**, avec un **plus bas** à **20,71 €** le **19 mars 2020**. Il a fallu attendre **2021** pour que se dégage une **tendance haussière** permettant à l'action de retrouver ses **niveaux d'avant-crise**, jusqu'à un plus haut à **52,50 €** le **11 février 2022** ; avant de **décrocher** le **24 février** 2022, en lien avec l'**agression de la Russie** contre l'Ukraine.

S'en est suivie, en **2022**, une alternance de 2 périodes haussières et de 2 périodes baissières, avec un **pic** à **57,41 € début juin**, suivi d'un second en **août** proche de 55 €. Après la deuxième période baissière de septembre 2022, la tendance est redevenue haussière à partir d'octobre, en lien avec la confirmation de résultats records, pour atteindre un plus haut de **60,93 €** le **3 janvier 2023**.

A partir de **mi-mars 2023**, l'on observe une période de **consolidation**, avec une évolution **assez heurtée** et, sur la période, des plus bas à **50,85 €** le 24 mars et **51,28 €** le 28 juin.

A partir de **juillet 2023**, la **tendance** redevient nettement **haussière**, permettant à l'action de dépasser - à plusieurs reprises, de septembre à novembre - le précédent plus haut historique de 63,40 € observé le 21 juillet 2007 et d'atteindre un **nouveau plus haut historique** à **64,80 €** le **3 novembre 2023**.

Depuis le **début** de l'année **2024**, la **tendance** est redevenue **baissière** et l'action termine en clôture du mois de février 2024 à **58,99 €**.

Comme expliqué ci-avant, **les facteurs de soutien du cours de l'action sont nombreux**.

Cependant, le **contexte géopolitique** et donc **économique** reste **mouvant et très incertain** ; ce qui peut rendre l'évolution du cours de l'action très volatil, tant dans un sens que dans l'autre …

Cours du baril de Brent en US $ (source : abcbourse)

Les **prix de l'énergie ont fortement augmenté en 2022,** qu'il s'agisse du gaz, de l'électricité ou du pétrole.

Ainsi, le prix du **baril** a flambé jusqu'à **139 $** le **7 mars 2022**. Il a ensuite évolué dans la **zone des 100 à 120 $**, retrouvant ainsi le **niveau observé** dans les **années 2011 à 2014**, comme le montre le **graphique suivant qui donne l'évolution du prix du baril sur les 10 dernières années**.

Rappelons aussi que le **baril** avait atteint **un plus haut** à **147 $** en **juillet 2008**.

En **juillet 2022**, la consolidation des prix s'est poursuivie et le baril est passé **sous les 100 $** ; puis la **tendance** est devenue nettement **baissière** : le baril était à **83 $** fin **février 2023** et à **74 $** fin **juin 2023**.

De **juillet à septembre 2023**, les prix ont remonté jusqu'à un plus haut à **97,7 $** le 28 septembre, avant de décrocher brutalement jusqu'à un plus bas à **72,3 $** le 13 décembre 2023.

Depuis, les prix ont remonté pour se **stabiliser** autour des **82 $** à fin **février 2024**.

LE BONUS !

Pour ceux d'entre vous qui êtes actionnaires d'**Arkema**, de **Sanofi** et de **TotalEnergies Gabon**, nous vous offrons, en bonus, le cours sur les 5 dernières années, de ces différentes actions (source : abcbourse).

Cours de l'action Sanofi

Cours de l'action Arkema

Cours de l'action TotalEnergies Gabon

AVAS TotalEnergies : Tour Michelet Bureau A 1225 ; 24 Cours Michelet – 92069 PARIS LA DEFENSE CEDEX – email : avas.total@gmail.com
Téléphones : B. Butori : 06 72 82 65 39 ; J.A. Taupy : 06 07 25 70 78 ; D. Chasseguet : 06 82 85 80 39

Site Internet : esop-avas.org

Bureau AVAS : Président : Bernard Butori ; Vice-Président : Jean-Alain Taupy ; Secrétaire-Général : Dominique Chasseguet ; Secrétaire Général Adjoint : Philippe Costerg ; Trésorière : Marie-Claire Vivier ; Conseillers : Olivier Gouraud, Vincent Lefèvre et Eric Vaubourdolle

Conseil d'Administration : les membres du Bureau et : Jean-Pierre Bidegain, Benoît Clergeat, Asma El Amrani, Louis Fimbi, Michel Goubly, Bruno Henri, Marc Jacquemin, Alexandre Kateb, Jean-Louis Latapie, Jérôme Piat, Pierre Procureur, Bertrand de Reviers, Bernard Tanzi, Pierre Thiam

SOMMAIRE du N° 91

Edition par email et tirage papier réservée aux seuls Adhérents et Sympathisants

La loi du plus fort n'est pas la meilleure ..…… P 1	Le CCUS (Captage, Stockage et Utilisation du Carbone) : Quel avenir ? …… P. 27
Quelques évènements importants ou significatifs concernant TotalEnergies depuis novembre 2023 ……..... P 3	Communiqué FAS-Euronext : L'actionnariat salarié retrouve son indice boursier à Paris ..…….. P 29
Assemblée Générale de TotalEnergies du 24 mai 2024 …P 20	Alors que TotalEnergies franchit à nouveau son plus haut cours historique, le contexte géopolitique devient toujours plus incertain ……..P 31
Augmentation de capital réservée aux salariés 2024….. P 20	Le Bonus …… …… P. 35
Les entreprises pétrolières et gazières face à la transition énergétique (épisode 13) ……..…….…….... P 23	AVAS – TotalEnergies : Bureau et CA Bulletin d'adhésion 2024 …… P 36

Si vous ne l'avez déjà fait …

Pensez à renouveler votre adhésion à l'AVAS pour 2024,

ou : Rejoignez-nous !

La cotisation annuelle est de 20 € ; la cotisation de soutien est de 40 € ou plus.

Nous vous remercions par avance de votre fidélité et de votre contribution.

✂ ·_·

BULLETIN D'ADHESION 2024

AVAS, Association **V**olontaire des **A**ctionnaires **S**alariés et **A**nciens **S**alariés de TotalEnergies

NOM : ..…… PRENOM ……..……
Adresse : ……..
Téléphone fixe : ……..…. Portable : ……..
e-mail : …… @ ……
Et je vous adresse, ci-joint, un chèque à l'ordre d'AVAS pour ma cotisation 2024 - Date ……..
Cotisation de base : **20 €** ☐ ou Cotisation de soutien : **40 €** ☐ - Signature ➔➔

A renvoyer à : AVAS TotalEnergies, Tour Michelet – Bureau A 1225
24 Cours Michelet - 92069 PARIS LA DEFENSE CEDEX

e-mail : avas.total@gmail.com
site Internet : esop-avas.org
Téléphones : B. Butori : 06 72 82 65 39 ; J.A. Taupy : 06 07 25 70 78 ; D. Chasseguet : 06 82 85 80 39